

# CONVENTION D'OBJECTIFS

## RAPPORT ANNUEL 2018



# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE</b> .....	<b>5</b>
<b>1 PLACER L'USAGER AU CŒUR DU SERVICE</b> .....	<b>7</b>
<b>1.1 REpondre aux besoins des abonnées et des usagers</b> .....	<b>7</b>
1.1.1 ACTIONS .....	7
1.1.2 INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS .....	9
1.1.3 INDICATEURS RELATIFS AUX RPQS ET SISPEA.....	11
<b>1.2 GARANTIR L'ACCES A L'EAU</b> .....	<b>12</b>
1.2.1 ACTIONS .....	12
1.2.2 INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS .....	13
1.2.3 DONNEES COMPLEMENTAIRES DES SERVICES .....	14
1.2.3.1 Évolution du nombre d'abonnés par commune .....	14
1.2.3.2 Evolution des volumes consommés par commune (365 jours) .....	15
1.2.3.3 Évolution des volumes assujettis par commune .....	16
1.2.3.4 Évolution du nombre de branchements (nouveaux, supprimés, fermés et non rouverts) par catégorie de branchements .....	17
1.2.3.5 Évolution des abonnements (nouveaux, résiliés) par catégorie .....	18
1.2.3.6 État des demandes de FSL .....	19
1.2.3.7 État des demandes de dégrèvements - Loi Warsmann .....	19
1.2.4 INDICATEURS RELATIFS AUX RPQS ET SISPEA.....	20
1.2.4.1 Evolution du nombre d'habitants par commune.....	20
1.2.4.2 Abandons de créances et versements FSL .....	21
<b>1.3 ASSURER LA TRANSPARENCE ET L'EDUCATION POPULAIRE</b> .....	<b>22</b>
1.3.1 ACTIONS .....	22
1.3.2 INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS .....	23
1.3.3 INDICATEURS RELATIFS AUX RPQS ET SISPEA.....	24
<b>2 PRÉSERVER ET PROTÉGER LA RESSOURCE POUR GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT EN EAU DE QUALITÉ</b> .....	<b>25</b>
<b>2.1 PROTÉGER LES RESSOURCES EN EAU</b> .....	<b>25</b>
2.1.1 ACTIONS .....	25
2.1.2 INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS .....	26
2.1.3 DONNEES COMPLEMENTAIRES DES SERVICES .....	28
2.1.3.1 Volumes prélevés par ressource .....	28

2.1.3.2	Volumes achetés à d'autres services .....	30
2.1.3.3	Volumes vendus à d'autres services .....	31
2.1.4	INDICATEURS RELATIFS AUX RPQS ET SISPEA.....	32
2.1.4.1	Volumes vendus et achetés en gros.....	32
2.1.4.2	Volumes vendus par période de relève selon le décret .....	33
2.1.4.3	Volumes mis en distribution .....	34
2.1.4.4	Volumes consommés autorisés (365 jours) .....	34
2.1.4.5	Volumes produits (365 jours) .....	35
2.1.4.6	Indice linéaire de pertes en réseau .....	35
2.1.4.7	Indice linéaire de volumes non comptés.....	36
2.1.4.8	Rendement du réseau de distribution.....	36
2.1.4.9	Qualité de l'eau .....	37
2.1.4.10	Réseau .....	38
2.1.4.11	Diagnostic.....	40
2.1.4.12	Nombre d'abonnés eau brute.....	41
<b>2.2</b>	<b>RESPECTER LES NORMES DE QUALITE LES PLUS EXIGEANTES.....</b>	<b>42</b>
2.2.1	ACTIONS .....	42
2.2.2	INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS .....	43
2.2.3	DONNEES COMPLEMENTAIRES DES SERVICES .....	44
2.2.3.1	Résultats du contrôle sanitaire.....	44
2.2.3.2	Détails des non-conformités bactériologiques et physico-chimiques du contrôle sanitaire.....	45
2.2.3.3	Résultats de l'autocontrôle.....	46
2.2.3.4	Détail des non-conformités bactériologiques et physico-chimiques de l'autocontrôle .....	46
<b>2.3</b>	<b>ASSURER LA PERFORMANCE DU RESEAU ET DES INSTALLATIONS.....</b>	<b>47</b>
2.3.1	ACTIONS .....	47
2.3.2	INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS .....	48
2.3.3	DONNEES COMPLEMENTAIRES DES SERVICES .....	50
2.3.3.1	Evolution du nombre de branchements en plomb.....	50
2.3.3.2	Suivi des réparations de fuites.....	51
2.3.3.3	Suivi des DT / DICT / ATU.....	53
2.3.3.4	Suivi des recherches de fuites et linéaires inspectés .....	54
2.3.3.5	Liste des travaux de renouvellement et grosses réparations réceptionnés à ce jour.....	56
2.3.3.6	Liste des nouveaux ouvrages mis en service .....	59
2.3.3.7	Liste des ouvrages mis hors service.....	60
2.3.3.8	Évolution générale des bâtiments, matériels et équipements exploités.....	60
2.3.4	INDICATEURS RELATIFS AUX RPQS ET SISPEA.....	61
2.3.4.1	Linéaire des canalisations et des branchements du réseau .....	61
2.3.4.2	Nombre total de branchements sur le réseau.....	62

2.3.4.3	Nombre de branchements neufs ajoutés .....	62
2.3.4.4	Nombre de branchements en plomb renouvelés .....	63
2.3.4.5	Renouvellement des compteurs.....	64

### **3 PERENNISER LA REGIE PAR UNE GESTION PERFORMANTE, RESPONSABLE ET EQUILIBREE ..... 65**

#### **3.1 GARANTIR UNE GESTION SOBRE ET DURABLE ..... 65**

3.1.1	ACTIONS .....	65
3.1.2	INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS .....	66
3.1.3	DONNEES COMPLEMENTAIRES DES SERVICES .....	69
3.1.3.1	État de la trésorerie .....	69
3.1.3.2	Recettes des ventes d'eau.....	70
3.1.3.3	Montant des impayés .....	71
3.1.3.4	Suivi de la sinistralité .....	72
3.1.3.5	Suivi des contentieux .....	74
3.1.4	INDICATEURS RELATIFS AUX RPQS ET SISPEA.....	74

#### **3.2 BATIR UN SERVICE PUBLIC FONDE SUR UN MODELE D'ENTREPRISE ETHIQUE..... 75**

3.2.1	ACTIONS .....	75
3.2.2	INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS .....	76

#### **3.3 S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE ECO RESPONSABLE ..... 77**

3.3.1	ACTIONS .....	77
3.3.2	INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS .....	78

## **ANNEXES**

### **ANNEXES 1 – DONNEES FINANCIERES**

### **ANNEXES 2 – DONNEES SOCIALES**

## PREAMBULE

Le premier trimestre 2018 a été marqué par :

- Le déploiement de l'outil de GMAO sur le service Usines en vue d'améliorer en particulier l'historique des interventions effectuées et la planification des tâches à effectuer.

Le deuxième trimestre 2018 a été marqué par :

- La fin des travaux de raccordement en eau potable de la commune de Sussargues au réseau du Syndicat Mixte Garrigues Campagne (SMGC) ;
- La réparation de 3 fuites sur la conduite d'adduction en DN 1400 mm reliant les Sources du Lez à l'usine François Arago ;
- La finalisation du Schéma Directeur des Systèmes d'Informations de la Régie ;
- La mise en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ;
- Le raccordement en eau brute de la ZAC du Bois du Renard sur la commune de Beaulieu.

Le troisième trimestre 2018 a été marqué par :

- La mise en application de l'arrêté concernant le relèvement du débit de restitution du Lez (passage de 180 à 230 l/s en fonction de la hauteur de la nappe) ;
- La poursuite des études sur le projet « Etage 105 » à Montpellier (création station de surpression et renforcement des réseaux) ;
- Le démarrage des études concernant la future station de potabilisation de Valédeau sur Montpellier ;
- Les études conjointes avec le SMGC sur la future alimentation de la commune de Saint-Brès par une conduite entre Castries et Baillargues.

Le quatrième trimestre 2018 a été marqué par :

- La mise en service du groupe de surpression en pied de réservoir sur tour de la commune de Sussargues permettant l'augmentation de la pression dans certains secteurs de la commune et la mise en conformité de la défense incendie ;
- Les travaux préparatoires au projet « Etage 105 » : isolement conduite DN1000 sur Route de Mende et sortie pompage vers la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL) ;
- La signature avec Pays de l'Or Agglomération d'une convention de Vente en Gros pour la sécurisation de l'alimentation d'une partie de leur périmètre ;
- La rencontre annuelle de bilan de l'année écoulée avec la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL).





Par ailleurs, un avenant à la convention d'objectif a été adopté. La Métropole et la Régie conviennent des principes suivants :

- Les indicateurs 1, 9, 21, 23, 33, 34, 35, 38, 41, 42, 43, 46, 50, 62, 65 sont maintenus à l'identique : l'atteinte des objectifs va pouvoir être mesurée à compter du bilan d'exercice 2018 ou l'atteinte des objectifs reste nécessaire bien que décalée dans le temps ;
- Les indicateurs 47 et 69 sont conservés mais la méthode de mesure d'atteinte de l'objectif reformulée car à adapter au contexte ou à rendre opérante. Il s'agit de la trésorerie disponible et des émissions de gaz à effet de serre (GES) ;
- Les indicateurs 4, 13, 26, 58 et 66 sont supprimés car inopérants dans la période de durée de la convention d'objectifs. Ils pourront être repris ultérieurement. Il s'agit de la mesure de la satisfaction clientèle pour laquelle les outils de suivis ne sont pas adaptés à ce jour, de la mise en place d'une tarification sociale, du taux de sécurisation des besoins en pointe d'alimentation en eau qui ne sera améliorable qu'à compter de la mise en service de la nouvelle usine de potabilisation Valedeau escomptée en 2023, et des certifications ISO14001 et OHSAS 18001 ;
- Les indicateurs 18 et 19 sont retirés de la convention d'objectifs car relevant en premier lieu de la responsabilité ou d'actions de l'autorité organisatrice. Il s'agit de la création de points d'eau ou de fontaines d'eau à boire ou de la transparence de l'information publique.

# 1 PLACER L'USAGER AU CŒUR DU SERVICE

## 1.1 REPONDRE AUX BESOINS DES ABONNES ET DES USAGERS

### 1.1.1 ACTIONS

N°	Actions	Échéance / Mise en œuvre	Date de réalisation	Résultat
1	Mise en place d'une assistance de qualité auprès des usagers	À évaluer par analyse des indicateurs présentés ci-après	/	/
2	Mise en place d'un système de certification ISO 9001	Certification en 2020	/	/
3	Déploiement des services techniques dédiés aux usagers sur le terrain en lien avec les demandes réalisées	/	01/01/2016	
4	Élaboration et mise en ligne d'un site internet de la régie intégré au site de la Métropole disposant d'espaces communs et individuels propres à chaque abonné	/	Mars 2016	
5	Mise en place d'un accueil physique pour les usagers	/	01/01/2016	
6	Mise en place d'un service permettant d'informer les usagers des coupures d'eau	/	01/01/2016	
7	Mise en place d'une évaluation du respect des engagements pris dans le cadre du règlement de service	À déployer en 2019	/	/
8	Mise en place à compter de 2017 d'une évaluation de la satisfaction des usagers	/	Etude réalisée en 2017 Pas d'étude en 2018	/

**Commentaires :**

Action N°1 : La Régie propose à la Métropole de faire une nouvelle enquête de satisfaction en 2019 pour évaluer l'efficacité de ces dispositifs.

Action N°2 : Cette action a été initiée en 2016 par la définition et la description des différents processus et sous-processus du système. Depuis 2017, ce travail est poursuivi en vue d'une certification en 2020.

Action N°4 : Le site est régulièrement enrichi par des informations supplémentaires au cours de cette année 2018, tels que la mise à disposition des procès-verbaux du Conseil d'Administration ou les informations concernant les événements (Antigone des Associations). De nouvelles fonctionnalités viendront l'améliorer courant 2019.










Action N°6 : L'information concernant les coupures d'eau peut se faire via un message téléphonique répété (appel sortant effectué par le prestataire du Centre d'appels) directement auprès des usagers en cas d'opérations programmées ou d'urgence, ou via un sms ou un mail, selon le délai d'intervention.

Action N°7 : Cette action est reportée à l'année 2019.

Action N°8 : La Régie propose à la Métropole de faire une nouvelle enquête de satisfaction en 2019.



## 1.1.2 INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS

N°	Données Indicateur	Fréquence minimum	Unité	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre	4ème Trimestre	ANNUEL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1	RÉSULTAT	OBJECTIF 2018	OBJECTIF 2020
1	Être certifié ISO 9001	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	/	Certification ISO 9001
2	Taux d'appels perdus	Trimestrielle	%	2,56	2,39	2,41	1,54	2,22	1,24	79%		≤ 10%	≤ 5%
3	Centre d'appel : usager en relation avec un conseiller en moins d' 1 min 30	Trimestrielle	%	92,49	87,35	84,90	92,83	89,39	96,81	-8%		≥ 80%	≥ 85%
5	Délai moyen de réponse aux demandes écrites des abonnés et usagers	Trimestrielle	jours	1,70	1,90	3,07	2,47	2,30	1,60	44%		≤ 8 jours ouvrés	≤ 5 jours ouvrés
6	Taux de réclamation	Trimestrielle	%	1,23	0,57	0,29	0,73	2,80	3,96	-29%		< 10%	< 5%
7	Taux de demande d'abonnement ou de résiliation prise en compte en 1 jour	Trimestrielle	%	100	100	100	100	100	100	0%		≥ 85%	/
8	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	Annuelle	%	/	/	/	/	1,96	3,09	-37%		< année 2014 (2,27 %)	< 3%
9	Taux de satisfaction usagers / abonnés	Annuelle	%	/	/	/	/	/	Enquête réalisée	/	/	≥ 80%	90%
10	Taux de respect d'une intervention en 2h00	Trimestrielle	%	100	100	100	100	100	100	0%		≥ 85% + 3% soit 88%	85% + 5% soit 90%
11	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	Trimestrielle	%	100	100	100	100	100	100	0%		/	≥ 99,5%
12	Taux de réalisation des branchements sous 3 semaines (après obtention des autorisations)	Trimestrielle	%	100	100	100	100	100	100	0%		≥ 85%	/

## Commentaires :

Indicateur N°1 : Cette action a été initiée en 2016 par la définition et la description des différents processus et sous-processus du système. Depuis 2017, ce travail est poursuivi en vue d'une certification en 2020.

Indicateur N°3 : Le prestataire gérant le CSC a renouvelé en grande partie son équipe durant le troisième trimestre. Le temps de formation des nouveaux arrivants explique la baisse du pourcentage d'usagers en relation avec un conseiller en moins d'une minute et 30 secondes. Le quatrième trimestre retrouve la tendance du premier trimestre 2018.

Indicateur N°5 : Le prestataire gérant le CSC a renouvelé en grande partie son équipe durant le troisième trimestre. Le temps de formation des nouveaux arrivants explique la hausse du délai moyen de réponse aux demandes écrites des abonnés et usagers. Ce délai baisse au cours du quatrième trimestre.

Indicateur N°8 : Cet indicateur compare le jour de la détection de la fuite avec le jour de réparation. Les fuites réparées en urgence (sans information préalable, pas de temps matériel pour informer tous les usagers) sont celles dont le délai de réparation est de 0 jour. Ce mode de calcul peut être pénalisant dans le cas d'une réactivité importante sur les fuites non urgentes. Cependant, au cours de l'année 2018, la priorisation des réparations de fuite a été améliorée, en s'axant prioritairement sur les fuites de débit important. Ainsi :

- En 2017, 234 fuites ont été réparées en urgence sur 558 au total (42%),
- En 2018, 152 fuites ont été réparées en urgence sur 500 au total (30%).

Indicateur N°9 : La Régie propose à la Métropole de faire une nouvelle enquête de satisfaction en 2019.

Indicateur N°12 : Le calcul de cet indicateur sera consolidé en 2019 pour inclure les contraintes des demandeurs qui imposent parfois une intervention dans un délai supérieur à 3 semaines après l'obtention des autorisations, alors que la Régie se tient prête et pourrait intervenir dans ce délai.

### 1.1.3 INDICATEURS RELATIFS AUX RPQS ET SISPEA

N°	Données Indicateur	Fréquence minimum	Unité	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre	4ème Trimestre	ANNUEL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
VP.020	Nombre d'interruptions de service non programmées	Annuelle	U	/	/	/	/	152	234	-35%
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	Annuelle	jours ouvrables	/	/	/	/	1	1	0%
VP.003	Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	Trimestrielle	U	94	44	22	57	217	300	-28%







#### Commentaires :

Indicateur VP.020 : Voir commentaire ci-dessus sur l'indicateur N°8.

Pour information, le Centre d'Appels est joignable au 0 969 323 423 (prix d'un appel local) 24h/24 et 7 j/7.

## 1.2 GARANTIR L'ACCES A L'EAU

### 1.2.1 ACTIONS

N°	Actions	Échéance / Mise en œuvre	Date de réalisation	Résultat
9	Création d'une cellule solidarité eau dédiée aux abonnés en difficulté de paiement	Accueil individualisé par l'agent comptable sur rendez-vous	Avril 2016	
10	Adhésion au Fonds de Solidarité Logement du Département	/	Avril 2016	
14	Traitement rapide des surconsommations en cas de fuite	/	Mars 2016	
15	Promotion de la mensualisation auprès des usagers	/	Janvier 2016	
16	Prix de l'eau baisse de 10% et la hausse est indexée à l'inflation	/	Janvier 2016	
17	Mise en place d'une tarification de l'eau brute qui couvre les charges d'exploitation et de maintenance	/	01/01/2016	




#### Commentaires :

Action N°9 : Une permanence pour le traitement des dossiers sensibles est effectuée par l'Agence comptable tous les mardis matins au siège de la Métropole sur rendez-vous.

Action N°10 : L'adhésion au Fond de Solidarité Logement, dont la compétence revient à la Métropole, est rétablie en 2018 et la Régie abonde à hauteur de 25 000 €.

Action N°17 : Une tarification de l'eau brute a été mise en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016, en maintenant les conditions préalables, afin de garantir le service de distribution auprès des usagers. Une démarche de réalisation d'un schéma directeur sur le service d'eau brute va être menée en 2019 par la Métropole afin de définir les modalités d'action les mieux adaptées aux besoins et à l'équilibre financier du service. Lors du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2019, le Conseil d'Administration de la Régie a été alerté des difficultés d'équilibre budgétaire dans les prochaines années.

## 1.2.2 INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS

N°	Données Indicateur	Fréquence minimum	Unité	ANNUEL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1	RÉSULTAT	OBJECTIF 2018	OBJECTIF 2020
14	Montant des abandons de créances ou à un fond de solidarité	Annuelle	€ / m3	0,00364	0,00054	574%		> année 2014 (0,00012 €/m3)	0,5%
15	Taux de mensualisation des factures	Annuelle	%	14,0	14,3	-2%	/	/	30%
16	Taux de mensualisation des usagers	Annuelle	%	32,1	30,3	6%		> année 2014 (26,9%) + 3%, soit 29,9%	> année 2014 (26,9%) + 5%, soit 31,9%
17	Nombre de moyens de paiement proposé	Annuelle	U	6	6	0%		4	5

### Commentaires :

Indicateur N°14 : La compétence FSL a été déléguée à la Métropole. Une nouvelle convention a été établie en 2018. L'indicateur est en hausse car la Régie annule de plus en plus de factures, tout en respectant un montant des abandons de créances raisonnable ou un abondement à un fond de solidarité.

## 1.2.3 DONNEES COMPLEMENTAIRES DES SERVICES

### 1.2.3.1 Évolution du nombre d'abonnés par commune

	Au 31/12/2017			Au 31/03/2018			Au 30/06/2018			Au 30/09/2018			Au 31/12/2018			Variation entre le 31/12/2017 et le 31/12/2018
	Total	dont domes-tiques	dont non domes-tiques	Total	dont domes-tiques	dont non domes-tiques	Total	dont domes-tiques	dont non domes-tiques	Total	dont domes-tiques	dont non domes-tiques	Total	dont domes-tiques	dont non domes-tiques	
Grabels	2 378	2 257	121	2 407	2 365	42	2 449	2 398	51	2 465	2 368	97	2 477	2 376	101	4%
Jacou	2 386	2 204	182	2 425	2 403	22	2 461	2 437	24	2 471	2 364	107	2 475	2 363	112	4%
Juvignac	3 675	3 525	150	3 689	3 625	64	3 695	3 630	65	3 700	3 579	121	3 778	3 644	134	3%
Lattes	5 539	5 193	346	5 567	5 442	125	5 685	5 546	139	5 681	5 413	268	5 716	5 415	301	3%
Le Crès	3 608	3 411	197	3 615	3 562	53	3 642	3 589	53	3 643	3 522	121	3 655	3 522	133	1%
Montferrier-sur-Lez	1 739	1 668	71	1 752	1 720	32	1 764	1 728	36	1 767	1 694	73	1 776	1 702	74	2%
Montpellier	41 288	36 415	4 873	41 542	40 669	873	41 818	40 627	1 191	42 067	39 399	2 668	42 364	39 615	2 749	3%
Pérols	3 896	3 765	131	3 923	3 841	82	3 935	3 852	83	3 936	3 767	169	3 954	3 766	188	1%
Prades-le-Lez	2 203	2 109	94	2 219	2 185	34	2 221	2 183	38	2 222	2 144	78	2 217	2 143	74	1%
Saint-Brès	1 486	1 424	62	1 504	1 466	38	1 515	1 476	39	1 514	1 446	68	1 516	1 448	68	2%
Sussargues	1 101	1 052	49	1 125	1 110	15	1 126	1 112	14	1 147	1 109	38	1 145	1 104	41	4%
Vendargues	2 608	2 485	123	2 609	2 542	67	2 633	2 564	69	2 627	2 459	168	2 638	2 450	188	1%
Villeneuve-lès-Maguelone	3 800	3 647	153	3 824	3 782	42	3 848	3 796	52	3 858	3 759	99	3 854	3 738	116	1%
<b>TOTAL</b>	<b>75 707</b>	<b>69 155</b>	<b>6 552</b>	<b>76 201</b>	<b>74 712</b>	<b>1 489</b>	<b>76 792</b>	<b>74 938</b>	<b>1 854</b>	<b>77 098</b>	<b>73 023</b>	<b>4 075</b>	<b>77 565</b>	<b>73 286</b>	<b>4 279</b>	<b>2%</b>

#### Commentaires :

La méthode de recensement des abonnés en 2018 est différente de celle de 2017. D'où l'écart constaté. En effet, en 2017, seuls les particuliers étaient comptabilisés du côté des abonnés domestiques. En 2018, on y ajoute notamment les immeubles et les commerces, qui ont une consommation domestique de l'eau.

Les industriels, les chantiers, les agricoles, les collectivités (notamment les espaces verts, les écoles, les installations sportives telles que les stades et les piscines), les établissements de santé (notamment les hôpitaux), les établissements de service au grand public (notamment les universités) sont recensés tels des abonnés non domestiques.

Au cours des troisième et quatrième trimestres, un travail d'actualisation de la base et de distinction entre abonnés domestiques et non domestiques a été démarré et se complète au fur et à mesure des contacts avec les usagers. C'est pourquoi le nombre d'abonnés non domestiques augmente tandis que le nombre d'abonnés domestiques diminue.

### 1.2.3.2 Evolution des volumes consommés par commune (365 jours)

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	VARIATION N / N-1
Grabels	593 131	445 018	33%
Jacou	355 709	415 080	-14%
Juvignac	715 647	750 126	-5%
Lattes	1 174 329	1 041 403	13%
Le Crès	564 863	594 826	-5%
Montferrier-sur-Lez	353 900	431 487	-18%
Montpellier	18 339 212	18 359 811	0%
Pérols	643 249	794 214	-19%
Prades-le-Lez	317 056	340 083	-7%
Saint-Brès	166 902	181 915	-8%
Sussargues	169 057	194 895	-13%
Vendargues	452 938	462 709	-2%
Villeneuve-lès-Maguelone	520 503	562 557	-7%
<b>TOTAL</b>	<b>24 366 496</b>	<b>24 574 124</b>	<b>-1%</b>

#### **Commentaires :**

Il s'agit des volumes consommés en 2017 et en 2018 par commune, ramenés sur l'année civile soit 365 jours.

### 1.2.3.3 Évolution des volumes assujettis par commune

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	VARIATION N / N-1
Grabels	539 809	603 451	-11%
Jacou	338 870	556 167	-39%
Juvignac	649 693	834 363	-22%
Lattes	1 209 011	1 502 119	-20%
Le Crès	528 720	656 033	-19%
Montferrier-sur-Lez	465 831	462 980	1%
Montpellier	16 264 469	15 960 820	2%
Pérols	768 124	871 438	-12%
Prades-le-Lez	378 270	385 702	-2%
Saint-Brès	214 848	186 299	15%
Sussargues	222 074	181 887	22%
Vendargues	395 785	514 128	-23%
Villeneuve-lès-Maguelone	467 648	828 817	-44%
<b>TOTAL</b>	<b>22 443 152</b>	<b>23 544 204</b>	<b>-5%</b>

#### **Commentaires :**

Il s'agit des volumes facturés par commune pour les premier et second semestres de consommation des années 2017 et 2018.

La relève des compteurs des années 2016 et 2017 s'est terminée respectivement en 2017 et, dans une moindre mesure, en 2018, sur certaines communes, notamment Pérols, Prades-le-Lez, Saint-Brès et Sussargues. Ainsi, des volumes facturés au titre de 2017 sont comptabilisés dans les volumes assujettis de 2018. D'où, en 2018, le constat de certains volumes facturés supérieurs aux volumes consommés ramenés sur 365 jours dans ces communes.

Par ailleurs, la variation des volumes assujettis par commune, entre 2017 et 2018, peut s'expliquer par :

- La cessation d'une activité,
- Une surconsommation flagrante (fuite),
- La régularisation de la facturation de certaines copropriétés dont la consommation était jusqu'à présent estimée et dorénavant relevée.



### 1.2.3.4 Évolution du nombre de branchements (nouveaux, supprimés, fermés et non rouverts) par catégorie de branchements

	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017			VARIATION N / N-1		
	Nouveaux branchements	Branchements supprimés	Branchements fermés	Nouveaux branchements	Branchements supprimés	Branchements fermés	Nouveaux branchements	Branchements supprimés	Branchements fermés
Grabels	89	0	2	81	0	0	10%	/	/
Jacou	35	0	0	79	0	0	-56%	/	/
Juvignac	129	0	0	70	0	2	84%	/	-100%
Lattes	42	0	2	146	0	5	-71%	/	-60%
Le Crès	30	0	0	16	0	1	88%	/	-100%
Montferrier-sur-Lez	33	0	1	41	0	0	-20%	/	/
Montpellier	1067	0	8	849	0	19	26%	/	-58%
Pérols	54	0	1	33	0	0	64%	/	/
Prades-le-Lez	29	0	0	47	0	2	-38%	/	-100%
Saint-Brès	43	0	0	36	0	0	19%	/	/
Sussargues	31	0	0	19	0	0	63%	/	/
Vendargues	26	0	0	22	0	0	18%	/	/
Villeneuve-lès-Maguelone	69	0	0	126	0	2	-45%	/	-100%
<b>TOTAL</b>	<b>1 677</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>1 565</b>	<b>0</b>	<b>31</b>	<b>7%</b>	<b>/</b>	<b>-55%</b>

#### Commentaires :

Les nouveaux branchements correspondent aux points de service créés au cours de l'année 2018. Il s'agit de nouvelles installations, dont l'état du branchement peut être « ouvert » ou « fermé ».

Les branchements supprimés correspondent aux points de service supprimés au cours de l'année 2018. Il s'agit de branchements coupés du réseau (démolition d'une maison, d'un bâtiment, suppression dans le cadre de travaux).

Les branchements fermés correspondent aux points de service fermés au cours de l'année 2018. Il s'agit de branchements isolés du réseau mais qui pourraient être ré-ouverts à tout moment. Cette fermeture peut être réalisée soit à la demande de l'abonné, soit parce qu'il n'y a plus d'abonné (résiliation de contrat ou départ de l'abonné).

Actuellement, il n'est toujours pas possible de fiabiliser ces données dans l'outil actuel. Elles pourront être améliorées avec le nouvel outil qui sera développé à partir de 2021.

### 1.2.3.5 Évolution des abonnements (nouveaux, résiliés) par catégorie

	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017			VARIATION N / N-1		
	Nouveaux abonnements	Abonnements résiliés	Total abonnements	Nouveaux abonnements	Abonnements résiliés	Total abonnements	Nouveaux abonnements	Abonnements résiliés	Total abonnements
<b>Grabels</b>	313	228	2 477	250	197	2 378	<b>25%</b>	<b>16%</b>	<b>4%</b>
<b>Jacou</b>	255	170	2 475	208	186	2 386	<b>23%</b>	<b>-9%</b>	<b>4%</b>
<b>Juvignac</b>	386	284	3 778	289	249	3 675	<b>34%</b>	<b>14%</b>	<b>3%</b>
<b>Lattes</b>	539	381	5 716	454	416	5 539	<b>19%</b>	<b>-8%</b>	<b>3%</b>
<b>Le Crès</b>	286	250	3 655	360	271	3 608	<b>-21%</b>	<b>-8%</b>	<b>1%</b>
<b>Montferrier-sur-Lez</b>	147	112	1 776	154	125	1 739	<b>-5%</b>	<b>-10%</b>	<b>2%</b>
<b>Montpellier</b>	4103	3156	42 364	3719	3183	41 288	<b>10%</b>	<b>-1%</b>	<b>3%</b>
<b>Pérols</b>	365	317	3 954	319	303	3 896	<b>14%</b>	<b>5%</b>	<b>1%</b>
<b>Prades-le-Lez</b>	192	183	2 217	232	193	2 203	<b>-17%</b>	<b>-5%</b>	<b>1%</b>
<b>Saint-Brès</b>	127	102	1 516	145	117	1 486	<b>-12%</b>	<b>-13%</b>	<b>2%</b>
<b>Sussargues</b>	137	99	1 145	104	83	1 101	<b>32%</b>	<b>19%</b>	<b>4%</b>
<b>Vendargues</b>	249	220	2 638	201	190	2 608	<b>24%</b>	<b>16%</b>	<b>1%</b>
<b>Villeneuve-lès-Maguelone</b>	330	290	3 854	431	302	3 800	<b>-23%</b>	<b>-4%</b>	<b>1%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7 429</b>	<b>5 792</b>	<b>77 565</b>	<b>6 866</b>	<b>5 815</b>	<b>75 707</b>	<b>8%</b>	<b>0%</b>	<b>2%</b>

#### Commentaires :

La base de données manque encore de précisions mais permet néanmoins d'indiquer un ordre de grandeur assez cohérent pour chaque commune pour cette année 2018.

### 1.2.3.6 État des demandes de FSL

	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	TOTAL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
<b>Nombre de demandes déposées</b>	15	20	26	16	23	22	19	21	8	16	31	27	<b>244</b>	<b>322</b>	<b>-24%</b>
<b>Nombre de demandes acceptées</b>	14	18	23	16	21	19	16	17	8	14	26	23	<b>215</b>	<b>286</b>	<b>-25%</b>
<b>Montant (en €)</b>	4 178,07 €	4 592,23 €	5 776,77 €	3 241,39 €	5 534,75 €	4 076,43 €	4 145,85 €	5 762,59 €	1 791,39 €	3 424,01 €	6 897,65 €	6 572,24 €	<b>55 993,37 €</b>	<b>73 513,18 €</b>	<b>-24%</b>

#### Commentaires :

Les refus émanent des services qui gèrent le FSL. Il s'agit principalement de refus liés à des dossiers incomplets ou à des demandes trop rapprochées.

### 1.2.3.7 État des demandes de dégrèvements – Loi Warsmann

	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	TOTAL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
<b>Nombre de demandes de dégrèvements déposées</b>	59	52	48	23	16	26	43	8	9	14	5	8	<b>311</b>	<b>748</b>	<b>-58%</b>
<b>Nombre de demandes Warsmann acceptées</b>	44	44	36	16	10	25	43	8	9	12	4	7	<b>258</b>	<b>629</b>	<b>-59%</b>
<b>Montant total des sommes annulées</b>	28 093,83 €	27 541,77 €	9 169,17 €	3 137,02 €	12 558,14 €	8 567,32 €	13 569,56 €	26 586,86 €	4 270,58 €	13 785,35 €	12 311,60 €	10 411,52 €	<b>170 002,72 €</b>	<b>189 440,03 €</b>	<b>-10%</b>

#### Commentaires :

Les refus sont liés à des impossibilités à appliquer la loi : usage d'habitation du bien, délai de 1 mois dépassé, absence de facture du plombier...

Par ailleurs, le nombre de demandes de dégrèvements déposées et le nombre de demandes Warsmann acceptées en 2017 sont corrigés dans le présent rapport. En effet :

- Le nombre de demandes de dégrèvements déposées indiqué dans le rapport annuel 2017 (1 246) correspondait en fait au cumul des années 2016 (497) et 2017 (748),
- Une requête erronée du logiciel SI Usagers (WATERP) ne nous a pas permis de transmettre le nombre correct de demandes acceptées (629).

## 1.2.4 INDICATEURS RELATIFS AUX RPQS ET SISPEA

### 1.2.4.1 Evolution du nombre d'habitants par commune

	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
Grabels	8 374	8 027	4%
Jacou	6 911	6 881	0%
Juvignac	10 979	10 783	2%
Lattes	16 955	16 567	2%
Le Crès	9 381	9 343	0%
Montferrier-sur-Lez	3 800	3 833	-1%
Montpellier	286 098	282 143	1%
Pérols	9 202	9 177	0%
Prades-le-Lez	5 556	5 300	5%
Saint-Brès	3 016	2 925	3%
Sussargues	2 799	2 768	1%
Vendargues	6 264	6 247	0%
Villeneuve-lès-Maguelone	9 969	9 744	2%
TOTAL	379 304	373 738	1%

**Commentaires :** Sans objet pour ce rapport.

#### 1.2.4.2 Abandons de créances et versements FSL





N°	Données Indicateur	Unité	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
VP.119	Montant des abandons de créances et des versements à un fond de solidarité (TVA incluse)	€	81 765,78 €	12 729,52 €	542%

#### **Commentaires :**

L'adhésion au Fond de Solidarité Logement, dont la compétence revient à la Métropole, est rétablie en 2018 et la Régie abonde à hauteur de 25 000 €. De plus, le montant des abandons de créances s'élève à 56 765,78 €.

## 1.3 ASSURER LA TRANSPARENCE ET L'EDUCATION POPULAIRE

### 1.3.1 ACTIONS




N°	Actions	Échéance / Mise en œuvre	Date de réalisation	Résultat
18	Élaboration et mise en ligne d'un site internet de la Régie intégré au site de la Métropole, permettant un accès aux informations de base sur l'origine et la qualité de l'eau et sur les recommandations techniques et pratiques pour un bon usage de l'eau	/	Mars 2016	
19	Organisation de campagnes de communication régulières incitant au bon usage de l'eau et aux économies, et sensibilisant la population et l'ensemble des acteurs et usagers de l'eau à la valeur de cette ressource et à la nécessité de participer à sa préservation (consommations liées aux usages et appareils domestiques, conseils, ...)	/	Mai 2016	
20	Élaboration et diffusion multimodale d'un règlement de service de l'eau	/	Janvier 2016	
21	Organisation d'actions de pédagogie envers les usagers sur le service public proposé	/	Janvier 2016	
22	Proposer un lieu d'information, d'évènements, d'expositions et de conférence	Mise en œuvre reportée	/	/

#### Commentaires :

Actions N°18 et N°19 : Un lien avec le site internet de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de Montpellier (ALEC) a été réalisé en 2018.

Action N°20 : Le règlement de service de la Régie a été diffusé lors de l'envoi de la première facture aux usagers. Il est par ailleurs envoyé lors de toute nouvelle prise d'abonnement.

### 1.3.2 INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS

N°	Données Indicateur	Fréquence minimum	Unité	ANNUEL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1	RÉSULTAT	OBJECTIF 2018	OBJECTIF 2020
20	Campagne de communication aux gestes éco-citoyens	Annuelle	U	2	2	0%		1	2
21	Lancer des campagnes de sensibilisation vers les usagers	Annuelle	U	1	0	/		1	/
22	Taux de compteurs vus	Annuelle	%	87,3	87,0	0%		≥ 85%	/
23	Taux de connaissance des droits	/	/	/	Enquête satisfaction réalisée	/	/	/	/

#### Commentaires :

Indicateur N°20 : La Régie participe aux actions de communication relatives aux gestes éco-citoyens avec E3D Environnement dans le cadre du projet Ecogestes et l'Agence Locale de l'Energie et du Climat dans le cadre d'Aquametro.

Indicateur N°21 : 29 visites ont été réalisées sur les stations de pompage AVIAS et de clarification ARAGO. D'autres ont été organisées dans certains réservoirs, dans le milieu scolaire ou dans les médiathèques. En particulier, le jeudi 22 mars 2018, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, l'association de consommateurs et d'usagers CLCV (Consommation Logement Cadre de Vie) a visité la station de clarification ARAGO.

Indicateur N°23 : Après précision, il s'avère que l'enquête de satisfaction de 2017 ne répond pas à l'atteinte de l'objectif. C'est pourquoi une enquête dédiée au taux de connaissance des droits sera réalisée en 2019, dans le cadre de l'action n°7.

### 1.3.3 INDICATEURS RELATIFS AUX RPQS ET SISPEA

Données Indicateur	Unité	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
Nombre de visites de la station de pompage AVIAS proposées au public (scolaires, élus, écoles d'ingénieurs...)	U	15	9	67%
Nombre de visites de la station de clarification ARAGO proposées au public (scolaires, élus, écoles d'ingénieurs...)	U	14	7	100%

#### Commentaires :

En 2018 :

- 15 visites ont été réalisées à la station de pompage AVIAS, dont 2 visites internes et 1 visite destinée aux entreprises partenaires,
- 14 visites ont été réalisées à la station de clarification ARAGO, dont 1 visite interne et 1 visite destinée aux entreprises partenaires.

D'autres visites ont également été réalisées :

- 5 interventions dans les médiathèques,
- 5 interventions en classe pour un public scolaire,
- 5 visites de réservoirs, dont 1 visite intégrée au parcours de la « Ville à Vélo » organisée par la Ville de Montpellier,
- 7 visites de la Source du Lez, parfois en complément de la visite de la station de pompage AVIAS, autour des sujets de la biodiversité, de la réversion au Lez et de Natura 2000.



En 2018, il y a eu plus de visites organisées, notamment parce que la Régie des eaux se fait mieux connaître. Elle est ainsi d'autant plus sollicitée pour visiter ses ouvrages, par exemple avec l'université de Grenoble, les entreprises partenaires, l'événement de la « Ville à Vélo » ... De même, l'actualité des ouvrages peut aussi générer des visites supplémentaires.



## 2 PRÉSERVER ET PROTÉGER LA RESSOURCE POUR GARANTIR UN APPROVISIONNEMENT EN EAU DE QUALITÉ

### 2.1 PROTÉGER LES RESSOURCES EN EAU

#### 2.1.1 ACTIONS

N°	Actions	Échéance / Mise en œuvre	Date réalisation	Résultat
23	Poursuivre l'acquisition des données relatives au patrimoine et notamment les « indices de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable » (arrêté du 2 décembre 2013)	/	Janvier 2016	
24	Mettre en œuvre des outils de gestion patrimoniale des réseaux d'ici mi-2017	AMO désigné, marché en stand-by : sourcing jusqu'à fin 2019 pour finaliser le DCE, démarrage du projet courant 2020	/	
25	Dégager une vision prospective sur la place des ressources alternatives	/	/	/






#### Commentaires :

Action N°23 : A partir du 01/01/2016, chaque donnée relative à l'amélioration de la connaissance du patrimoine de la Régie (essentiellement sur les réseaux des communes gérées auparavant par la SAUR) est collectée et retranscrite sur le SIG partagé avec la Métropole. Cette mise à jour permet en outre d'améliorer l'efficacité des interventions notamment en ce qui concerne les coupures d'eau programmées ou urgentes. Ce travail a été poursuivi en 2018.

Action N°24 : Un marché pour désigner un AMO a été lancé et notifié en 2016. La consultation des entreprises et le déploiement de l'outil ont été décalés afin de collecter les produits du marché pour finaliser la consultation. Ainsi, le sourcing poursuivra jusqu'à fin 2019 et le projet de gestion patrimoniale des réseaux démarrera courant 2020. La Régie attend également des retours relatifs au projet similaire lancé par la Métropole sur la partie assainissement.

Action N°25 : Une démarche de réalisation d'un schéma directeur sur le service d'eau brute va être menée en 2019 par la Métropole afin de définir les modalités d'action les mieux adaptées aux besoins et à l'équilibre financier du service.

## 2.1.2 INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS

N°	Données Indicateur	Fréquence minimum	Unité	1er semestre	2ème semestre	ANNUEL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1	RÉSULTAT	OBJECTIF 2018	OBJECTIF 2020
24	Rendement du réseau d'eau potable	Semestrielle	%	81,2	83,9	82,6	82,1	1%		= année 2014 (80%) + 3%, soit 83%	85%
25	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau d'eau potable	Annuelle	points	/	/	90	90	0%		≥ année 2014 (90 points)	100%
27	Indice linéaire de pertes en réseau	Annuelle	m3/j/km	/	/	12,17	12,93	-6%		= année 2014 (14,89 m3/j/km)	< année 2014 (14,89 m3/j/km)
28	Indice linéaire des volumes non comptés	Annuelle	m3/j/km	/	/	14,06	14,67	-4%		= année 2014 (16,21 m3/j/km)	< année 2014 (16,21 m3/j/km)
29	Perte d'eau par branchement (indicateur international : water losses per connexion)	Annuelle	m3/brchmt	/	/	94	100	-6%		= année 2014 (109 m3/brchmt)	< année 2014 (109 m3/brchmt)
30	Délai de réparation des fuites	Annuelle	jours	/	/	4,3	2,1	105%		7 jours	/
31	Nombre de clients du service d'eau brute	Annuelle	U	/	/	240	231	4%	/	/	> année 2014 (208 clients)
32	Volume des consommations d'eau brute (par catégorie)	Annuelle	m3	/	/	240 807	290 875	-17%	/	/	/

## Commentaires :

Indicateur N°24 : Le rendement d'eau potable pour l'année 2018 est de 82,6% sur le périmètre global de la Régie. Même s'il n'a pas atteint l'objectif de 83%, il est en progression par rapport à l'année 2017 (82,1 %). Cela s'explique par les efforts réalisés sur la recherche de fuite préventive des réseaux. Des actions supplémentaires de pose de sectorisation ont notamment été effectuées en 2018 (3 compteurs posés sur Prades le Lez) pour améliorer cette valeur au cours de l'année 2019.

Indicateur N°25 : La connaissance des réseaux a été améliorée notamment sur les communes de l'ex-périmètre SAUR particulièrement grâce aux campagnes de recherche de fuite ainsi qu'à la collecte d'informations lors des réparations de fuite et lors des travaux de mise en place de nouveaux compteurs de sectorisation.

Indicateur N°27 : L'ILP pour l'année 2018 (12,17 m<sup>3</sup>/j/km) est inférieur à l'ILP de l'année 2014 (14,89 m<sup>3</sup>/j/km) ce qui est conforme à l'objectif 2018. L'amélioration de cet indice est liée aux efforts de recherche de fuite effectués tout au long de l'année 2018 à partir notamment des données transmises par les compteurs de sectorisation ainsi que par la rapidité d'intervention pour la réparation des fuites localisées.

En plus de ces efforts sur le terrain, l'indice aura aussi légèrement diminué du fait que le linéaire de canalisations a été réévalué à la hausse grâce aux différentes mises à jour du SIG (1 320 km contre 1 296 km).

### Indicateur N°28 :

Initialement, l'ILVNC était calculé selon le rapport des volumes sans comptage par rapport au linéaire de réseau de distribution et au nombre de jour dans l'année. Selon l'ONEMA, l'ILVNC est calculé selon le rapport des volumes non comptés (soit la différence entre les volumes mis en distribution et les volumes comptabilisés ou consommés). D'où une mise à jour des valeurs 2014 (cible), 2017 et 2018.

L'ILVNC pour l'année 2018 (14,06 m<sup>3</sup>/j/km) est inférieur à l'ILVNC de l'année 2014 (16,21 m<sup>3</sup>/j/km) ce qui est conforme à l'objectif 2018. L'indice aura aussi légèrement diminué du fait que le linéaire de canalisations a été réévalué à la hausse grâce aux différentes mises à jour du SIG (1 320 km contre 1 296 km).

Indicateur N°29 : La perte en eau par branchement pour l'année 2018 (94 m<sup>3</sup>/branchement) est inférieure à celle de l'année 2014 (109 m<sup>3</sup>/branchement) ce qui est conforme à l'objectif 2018. L'amélioration de cet indice est liée aux efforts de réduction des pertes en eau (recherche de fuite et rapidité d'intervention pour la réparation des fuites localisées). De plus, l'indice aura aussi légèrement diminué du fait que le nombre de branchements augmente au fur et à mesure des travaux d'extension.

Indicateur N°30 : Au cours de l'année 2018, la priorisation des réparations de fuite a été améliorée, en s'axant prioritairement sur les fuites de débit important. Ainsi, quelques fuites dont la perte en eau était minime n'ont pas été prioritaires et ont été réparées bien après les fuites définies comme urgentes. C'est pourquoi le délai de réparation de fuite est en hausse en 2018 (4,3 jours) par rapport à 2017 (2,1 jours). La réactivité des réparations de fuite reste une volonté forte de la Régie, ce qui explique la performance globale bien en deçà de l'objectif 2018 (7 jours).

## 2.1.3 DONNEES COMPLEMENTAIRES DES SERVICES

### 2.1.3.1 Volumes prélevés par ressource

	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	TOTAL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
<b>Grabels Forages du Château</b>	2 548	5 821	8 956	6 230	10 434	12 057	16 854	14 765	12 827	13 837	7 181	7 992	<b>119 502</b>	<b>136 770</b>	<b>-13%</b>
<b>Grabels Forages du Pradas</b>	4 450	4 251	9 504	7 565	15 892	16 778	24 513	18 156	17 630	8 896	8 509	11 976	<b>148 120</b>	<b>210 434</b>	<b>-30%</b>
<b>Montferrier-sur-Lez Forages du Fescau</b>	16 679	12 050	13 669	7 307	11 443	16 016	18 884	16 024	13 231	11 547	7 972	8 986	<b>153 808</b>	<b>188 168</b>	<b>-18%</b>
<b>Montpellier Sources du Lez</b>	2 503 680	2 072 000	2 668 800	2 357 920	2 455 440	2 531 120	3 399 520	3 389 040	3 266 880	2 887 680	2 419 200	2 350 640	<b>32 301 920</b>	<b>32 745 380</b>	<b>-1%</b>
<b>Dont restitution au Lez</b>	118 785	13	0	0	0	12 993	464 085	582 313	548 137	479 528	31	0	<b>2 205 885</b>	<b>3 618 690</b>	<b>-39%</b>
<b>Saint-Brès Forage des Olivettes</b>	11 156	11 235	13 445	15 110	16 266	18 331	22 571	20 473	19 006	20 209	17 716	17 764	<b>203 282</b>	<b>171 453</b>	<b>19%</b>
<b>Saint-Brès Forages du Stade</b>	4 699	6 448	4 940	7 035	7 479	9 091	8 780	9 472	9 947	5 423	6 431	5 156	<b>84 901</b>	<b>74 526</b>	<b>14%</b>
<b>Sussargues Forages Garrigues Basses</b>	13 161	11 575	16 073	13 536	20 129	17 765	18 623	15 073	0	0	0	0	<b>125 935</b>	<b>179 874</b>	<b>-30%</b>
<b>Villeneuve-lès-Maguelone Forages du Flès</b>	15 343	11 584	11 479	12 181	12 069	13 666	20 069	20 247	18 341	16 048	14 314	15 188	<b>180 529</b>	<b>178 894</b>	<b>1%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 571 716</b>	<b>2 134 964</b>	<b>2 746 866</b>	<b>2 426 884</b>	<b>2 549 152</b>	<b>2 634 824</b>	<b>3 529 814</b>	<b>3 503 250</b>	<b>3 357 862</b>	<b>2 963 640</b>	<b>2 481 323</b>	<b>2 417 702</b>	<b>33 317 997</b>	<b>33 885 499</b>	<b>-2%</b>

**Commentaires 1<sup>er</sup> trimestre :** Les volumes produits (hors restitution au Lez) sur l'ensemble du périmètre de la Régie sur le premier trimestre 2018 sont sensiblement les mêmes (+ 2%) par rapport au premier trimestre de l'année 2017.

**Commentaires 2<sup>ème</sup> trimestre :** Les volumes produits (hors restitution au Lez) sur l'ensemble du périmètre de la Régie sur le deuxième trimestre 2018 sont en baisse de 12% par rapport au deuxième trimestre de l'année 2017, notamment avec le mois de juin où les volumes sont en baisse de 22% et s'expliquent par les fortes précipitations observées au cours de ce mois.

**Commentaires 3<sup>ème</sup> trimestre :** Les volumes produits (hors restitution au Lez) sur l'ensemble du périmètre de la Régie sur le troisième trimestre 2018 sont en hausse de 7% par rapport au troisième trimestre de l'année 2017, notamment avec le mois de septembre où les volumes sont en hausse de 32% et s'expliquent par les fortes chaleurs observées au cours de ce mois.

Finalement, nous avons observé un décalage dans le temps des fortes chaleurs estivales et donc de la consommation en eau. En effet, en 2017, elles se sont déroulées de juin à août et en 2018, elles se sont déroulées de juillet à septembre.

Par ailleurs, les forages Garrigues Basses 1 et 2 de Sussargues ont été mis à l'arrêt le 23 août 2018. La totalité de la commune est maintenant alimentée par le Syndicat Mixte Garrigues Campagne (SMGC).

**Commentaire 4<sup>ème</sup> trimestre :** Les volumes produits (hors restitution au Lez) sur l'ensemble du périmètre de la Régie sur le quatrième trimestre 2018 sont sensiblement les mêmes (- 5%) par rapport au quatrième trimestre de l'année 2017.

A noter qu'une erreur sur le volume prélevé au forage des Olivettes à Saint Brès en novembre 2017 a été rectifiée dans ce rapport (11 974 m<sup>3</sup> contre 9 248 m<sup>3</sup>), d'où un total annuel 2017 de 171 453 m<sup>3</sup> contre 168 874 m<sup>3</sup>.

**Commentaire année 2018 :** Finalement, les volumes produits (hors restitution au Lez) sur l'ensemble du périmètre de la Régie en 2018 sont sensiblement les mêmes (- 2%) par rapport à 2017.

### 2.1.3.2 Volumes achetés à d'autres services

	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	TOTAL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
<b>BRL Usine Arago - Montpellier</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	950	0	0	<b>950</b>	<b>1 277 210</b>	<b>-100%</b>
<b>BRL - Le Crès</b>	38 619	26 704	30 759	26 002	29 080	51 752	31 399	25 907	38 900	38 201	39 391	53 560	<b>430 274</b>	<b>429 422</b>	<b>0%</b>
<b>SAUR - Lattes</b>	88 865	87 099	84 809	97 294	120 076	109 466	134 901	131 245	119 161	111 158	97 819	90 923	<b>1 272 816</b>	<b>1 276 436</b>	<b>0%</b>
<b>SAUR - Pérols</b>	58 966	52 520	78 493	62 540	73 804	84 326	111 351	111 399	89 581	81 426	72 330	72 288	<b>949 024</b>	<b>993 275</b>	<b>-4%</b>
<b>VEOLIA - Beaulieu (SMGC)</b>	0	0	0	0	0	0	0	4 393	22 642	17 802	17 471	24 337	<b>86 645</b>	<b>0</b>	<b>/</b>
<b>TOTAL</b>	<b>186 450</b>	<b>166 323</b>	<b>194 061</b>	<b>185 836</b>	<b>222 960</b>	<b>245 544</b>	<b>277 651</b>	<b>272 944</b>	<b>270 284</b>	<b>249 537</b>	<b>227 011</b>	<b>241 108</b>	<b>2 739 709</b>	<b>3 976 343</b>	<b>-31%</b>

**Commentaires 1<sup>er</sup> trimestre :** Par rapport au premier trimestre de l'année 2017, les volumes achetés à d'autres services sur le premier trimestre 2018 sont en baisse de 9%. A noter que l'utilisation d'eau de BRL sur l'usine du Crès a été maintenue pour l'année 2018 (prolongation de la convention d'achat d'eau pour un an).

**Commentaires 2<sup>ème</sup> trimestre :** Par rapport au deuxième trimestre de l'année 2017, les volumes achetés à d'autres services sur le deuxième trimestre 2018 sont en baisse en moyenne de 9% et particulièrement le mois d'avril de 22%. A noter qu'au mois de juin, un défaut de communication sur le débitmètre de BRL ne permettait plus la transmission d'information à la station du Crès. Ainsi, sur une dizaine de jours, seule l'eau de BRL a été pompée, provoquant une augmentation du volume acheté sur cette période (51 752 m<sup>3</sup>).

**Commentaires 3<sup>ème</sup> trimestre :** Par rapport au troisième trimestre de l'année 2017, les volumes achetés à d'autres services sur le troisième trimestre 2018 sont en baisse en moyenne de 40% et particulièrement le mois de septembre de 66%. En effet, en 2017, l'alimentation de l'usine d'Arago de Montpellier avec de l'eau brute de BRL avait été nécessaire en août et septembre. Or au troisième trimestre 2018, cela n'a pas été le cas.

A noter que fin 2017, un compteur a été rajouté à Lattes afin de régulariser les volumes entrants, pour comptabiliser les achats d'eau en provenance de Palavas. Les volumes achetés à la SAUR pour la commune de Lattes ont donc été mis à jour.

Par ailleurs, les forages Garrigues Basses 1 et 2 de Sussargues ont été mis à l'arrêt le 23 août 2018. La totalité de la commune est maintenant alimentée par le Syndicat Mixte Garrigues Campagne (SMGC).

**Commentaire 4<sup>ème</sup> trimestre :** Par rapport au quatrième trimestre de l'année 2017, les volumes achetés à d'autres services sur le quatrième trimestre 2018 sont en baisse en moyenne de 44% et particulièrement le mois d'octobre de 68%. En effet, en 2017, l'alimentation de l'usine d'Arago de Montpellier avec de l'eau brute de BRL avait été nécessaire en octobre et novembre. Or au quatrième trimestre 2018, cela n'a pas été le cas.

**Commentaire année 2018 :** Par rapport à l'année 2017, les volumes achetés à d'autres services en 2018 sont en baisse en moyenne de 31%, notamment parce que l'alimentation de l'usine d'Arago de Montpellier avec de l'eau brute de BRL n'a pas été nécessaire, contrairement à 2017.

### 2.1.3.3 Volumes vendus à d'autres services

	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	TOTAL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
<b>CCGPSL</b>	162 460	121 200	144 860	143 424	151 596	171 980	269 160	239 440	213 360	161 420	136 900	144 560	<b>2 060 360</b>	<b>2 344 150</b>	<b>-12%</b>
<b>SAUR (POA)</b>	4 657	5 266	2 522	4 867	5 028	4 758	4 792	5 056	4 816	5 128	3 646	3 703	<b>54 239</b>	<b>66 478</b>	<b>-18%</b>
<b>COMMUNE DE SAINT AUNES</b>	20 215	10 243	25 631	19 470	22 220	23 590	24 611	24 174	23 005	22 736	21 432	21 432	<b>258 759</b>	<b>264 173</b>	<b>-2%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>187 332</b>	<b>136 709</b>	<b>173 013</b>	<b>167 761</b>	<b>178 844</b>	<b>200 328</b>	<b>298 563</b>	<b>268 670</b>	<b>241 181</b>	<b>189 284</b>	<b>161 978</b>	<b>169 695</b>	<b>2 373 358</b>	<b>2 674 801</b>	<b>-11%</b>

**Commentaires 1<sup>er</sup> trimestre :** Par rapport au premier trimestre de l'année 2017, les volumes vendus sur le premier trimestre 2018 :

- à la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup sont en baisse de 15%,
- à la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or sont en baisse de 47%,
- à la commune de Saint-Aunès sont en baisse de 7%,
- soit une baisse globale de 15% sur le premier trimestre.

**Commentaires 2<sup>ème</sup> trimestre :** Par rapport au deuxième trimestre de l'année 2017, les volumes vendus sur le deuxième trimestre 2018 :

- à la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup sont en baisse de 24%,
- à la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or sont sensiblement les mêmes,
- à la commune de Saint-Aunès sont sensiblement les mêmes,
- soit une baisse globale de 21% sur le deuxième trimestre.

**Commentaires 3<sup>ème</sup> trimestre :** Par rapport au troisième trimestre de l'année 2017, les volumes vendus sur le troisième trimestre 2018 :

- à la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup sont sensiblement les mêmes,
- à la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or sont en baisse de 10%,
- à la commune de Saint-Aunès sont sensiblement les mêmes,
- soit une baisse globale de 4% sur le troisième trimestre.

**Commentaire 4<sup>ème</sup> trimestre :** Par rapport au quatrième trimestre de l'année 2017, les volumes vendus sur le quatrième trimestre 2018 :

- à la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup sont en baisse de 8%,
- à la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or sont en hausse de 7%,
- à la commune de Saint-Aunès sont sensiblement les mêmes,
- soit une baisse globale de 7% sur le quatrième trimestre.

**Commentaire année 2018 :** Globalement, les volumes vendus à d'autres services sont en baisse de 11% en 2018 par rapport à 2017, notamment pour la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup (-12%) et la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or (-18%).

## 2.1.4 INDICATEURS RELATIFS AUX RPQS ET SISPEA

### 2.1.4.1 Volumes vendus et achetés en gros

	VALEUR 2018		VALEUR 2017		VARIATION vendu N / N-1	VARIATION acheté N / N-1
	Vendu	Acheté	Vendu	Acheté		
<b>Grabels</b>	0	314 671	0	248 349	/	<b>27%</b>
<b>Lattes-Pérols</b>	0	2 221 840	0	2 269 711	/	<b>-2%</b>
<b>Montferrier</b>	0	345 697	0	396 686	/	<b>-13%</b>
<b>Montpellier-Juvignac</b>	5 668 049	950	5 945 181	1 277 210	<b>-5%</b>	<b>-100%</b>
<b>Prades</b>	0	488 438	0	480 465	/	<b>2%</b>
<b>Salaison</b>	258 759	2 096 974	264 173	2 211 516	<b>-2%</b>	<b>-5%</b>
<b>Villeneuve</b>	0	508 455	0	626 959	/	<b>-19%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 926 808</b>	<b>5 977 025</b>	<b>6 209 354</b>	<b>7 510 896</b>	<b>-5%</b>	<b>-20%</b>

#### Commentaires :

Les volumes anciennement vendus et achetés deviennent pour certains de l'interconnexion, depuis le passage en Régie, à savoir :

- Le volume « acheté » indiqué pour Grabels correspond à de l'interconnexion avec Montpellier,
- Le volume « acheté » indiqué pour Lattes-Pérols correspond à de l'achat d'eau à la CCPOA et de l'interconnexion avec Montpellier,
- Le volume « acheté » indiqué pour Montferrier-sur-Lez correspond à de l'interconnexion avec Montpellier,
- Le volume « vendu » indiqué pour Montpellier-Juvignac correspond à de la vente en gros au SMEA Pic Saint-Loup et à la CCPOA et des interconnexions avec d'autres communes de la Régie,
- Le volume « acheté » indiqué pour Montpellier-Juvignac correspond à de l'achat d'eau à BRL,
- Le volume « acheté » indiqué pour Prades-le-Lez correspond à de l'interconnexion avec Montpellier,
- Le volume « vendu » indiqué pour Salaison correspond à de la vente en gros à Saint-Aunès,
- Le volume « acheté » indiqué pour Salaison correspond à de l'interconnexion avec Montpellier et de l'achat d'eau à BRL,
- Le volume « acheté » indiqué pour Villeneuve-lès-Maguelone correspond à de l'interconnexion avec Montpellier.

A noter que :

- La valeur des volumes vendus de Lattes-Pérols en 2017 est minorée de 9 382 m<sup>3</sup> ce qui correspond à l'alimentation d'un petit quartier de Lattes (Puech Radier) alimenté par Montpellier, qui est déjà comptabilisée dans les volumes distribués à Montpellier, soit 2 269 711 m<sup>3</sup> contre 2 279 093 m<sup>3</sup>.
- La valeur des volumes vendus de Montpellier-Juvignac en 2017 est minorée de 9 382 m<sup>3</sup> ce qui correspond à l'alimentation d'un petit quartier de Lattes (Puech Radier) alimenté par Montpellier, qui est déjà comptabilisée dans les volumes distribués à Montpellier, soit 5 945 181 m<sup>3</sup> contre 5 954 563 m<sup>3</sup>.



### 2.1.4.2 Volumes vendus par période de relève selon le décret

	VALEUR 2018			VALEUR 2017			VARIATION N / N-1
	Domestique	Non domestique	Total	Domestique	Non domestique	Total	
Grabels			593 131			445 018	33%
Jacou			355 709			415 080	-14%
Le Crès			564 863			594 826	-5%
Vendargues			452 938			462 709	-2%
Lattes			1 174 329			1 041 403	13%
Pérols			643 249			794 214	-19%
Montferrier			353 900			431 487	-18%
Montpellier			18 339 212			18 359 811	0%
Juvignac			715 647			750 126	-5%
Prades			317 056			340 083	-7%
Saint-Brès			166 902			181 915	-8%
Sussargues			169 057			194 895	-13%
Villeneuve			520 503			562 557	-7%
<b>TOTAL</b>			<b>24 366 496</b>			<b>24 574 124</b>	<b>-1%</b>

#### **Commentaires :**

La base de données « abonnés » est imparfaite. Elle est en cours de mise à jour pour distinguer les volumes des eaux domestiques des volumes des eaux non domestiques. Ces volumes « vendus par période de relève selon le décret » correspondent aux volumes consommés.

### 2.1.4.3 Volumes mis en distribution

	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
Grabels	582 293	595 553	-2%
Jacou	1 838 215	1 947 343	-6%
Le Crès			
Vendargues			
Lattes			
Lattes	1 272 816	1 285 818	-1%
Pérols	949 024	993 275	-4%
Montferrier	499 505	584 854	-15%
Montpellier	24 318 157	24 360 415	0%
Juvignac			
Prades	488 438	480 465	2%
Saint-Brès	288 183	243 280	18%
Sussargues	212 580	218 058	-3%
Villeneuve	688 984	805 853	-15%
<b>TOTAL</b>	<b>31 138 195</b>	<b>31 514 914</b>	<b>-1%</b>

#### Commentaires :

Les volumes mis en distribution ont diminué en raison de la diminution des volumes consommés (cf. tableau du paragraphe 2.1.4.4.). De plus, cette diminution a été accentuée par l'amélioration du rendement du réseau et donc des pertes en eau.

### 2.1.4.4 Volumes consommés autorisés (365 jours)

	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
Grabels	615 893	467 780	32%
Jacou	377 173	436 544	-14%
Le Crès	602 396	632 359	
Vendargues	481 660	491 431	
Lattes	1 227 267	1 094 341	12%
Pérols	696 187	847 152	-18%
Montferrier	378 900	453 216	-16%
Montpellier	19 664 859	19 637 278	0%
Juvignac			
Prades	335 522	358 549	-6%
Saint-Brès	177 317	192 330	-8%
Sussargues	172 057	195 895	-12%
Villeneuve	548 574	590 628	-7%
<b>TOTAL</b>	<b>25 277 805</b>	<b>25 397 503</b>	<b>0%</b>

#### Commentaires :

Les volumes consommés autorisés ont globalement diminué au cours de cette année 2018 en raison notamment des précipitations trois fois plus importantes qu'en 2017.

#### 2.1.4.5 Volumes produits (365 jours)

	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
Grabels	267 622	347 204	-23%
Jacou			
Le Crès	0	0	/
Vendargues			
Lattes	0	0	/
Pérols			
Montferrier	153 808	188 168	-18%
Montpellier	29 986 206	30 314 978	-1%
Juvignac			
Prades	0	0	/
Saint-Brès	288 183	243 280	18%
Sussargues	125 935	179 874	-30%
Villeneuve	180 529	178 894	1%
<b>TOTAL</b>	<b>31 002 283</b>	<b>31 452 398</b>	<b>-1%</b>

#### Commentaires :

Cf. explications du paragraphe ci-dessus 2.1.4.3.

#### 2.1.4.6 Indice linéaire de pertes en réseau

	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
Grabels	-2,08	7,96	-126%
Jacou			
Le Crès	7,07	7,23	-2%
Vendargues			
Lattes	4,29	4,77	-10%
Pérols			
Montferrier	6,02	6,46	-7%
Montpellier	8,36	8,50	-2%
Juvignac			
Prades	13,17	10,50	25%
Saint-Brès	16,29	7,85	108%
Sussargues	5,34	3,06	75%
Villeneuve	6,91	14,31	-52%
<b>GLOBAL</b>	<b>12,17</b>	<b>12,93</b>	<b>-6%</b>

#### Commentaires :

Les bons résultats observés sont le fruit cumulé de l'amélioration du rendement de réseau ainsi que de la mise à jour des linéaires de réseaux de distribution via l'extraction du SIG (nombreuses mises à jour en 2018).

Sauf :

- sur Prades-le-Lez : absence de compteurs de sectorisation limitant l'efficacité d'intervention dans les recherches de fuites. En ce sens, 3 compteurs ont été installés au 4<sup>ème</sup> trimestre dont les effets sont attendus sur le rendement de l'année 2019.
- Saint-Brès : absence de sectorisation limitant l'efficacité d'intervention dans les recherches de fuites et nombreux travaux sur la nouvelle ZAC Cantaussel (zone non rétrocedée en totalité encore en chantier).
- Sussargues : augmentation très importante des pertes en eau suite à la mise en service du surpresseur (pour mise en conformité de la DECI) sur un réseau ancien non habitué à ces variations de pression.

Par ailleurs, sur la commune de Grabels, les volumes mis en distribution sont inférieurs aux volumes consommés autorisés, d'où un ILP < 0. Ceci s'explique par la répartition inégale des volumes vendus à cheval sur 2017 et 2018.

#### 2.1.4.7 Indice linéaire de volumes non comptés

	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
<b>Grabels</b>	-0,67	9,38	<b>-107,2%</b>
<b>Jacou</b>			
<b>Le Crès</b>	8,71	8,87	<b>-1,8%</b>
<b>Vendargues</b>			
<b>Lattes</b>	5,82	6,14	<b>-5,2%</b>
<b>Pérols</b>			
<b>Montferrier</b>	7,27	7,52	<b>-3,4%</b>
<b>Montpellier</b>	19,05	19,33	<b>-1,4%</b>
<b>Juvignac</b>			
<b>Prades</b>	14,76	12,09	<b>22,0%</b>
<b>Saint-Brès</b>	17,82	9,45	<b>88,5%</b>
<b>Sussargues</b>	5,74	3,19	<b>79,6%</b>
<b>Villeneuve</b>	8,29	16,18	<b>-48,8%</b>
<b>GLOBAL</b>	<b>14,06</b>	<b>14,67</b>	<b>-4,1%</b>

#### Commentaires :

Les volumes sans comptage ont légèrement diminué suite à la diminution des volumes consommés en 2018.

Par ailleurs, sur la commune de Grabels, les volumes mis en distribution sont inférieurs aux volumes comptabilisés ou consommés, d'où un ILVNC < 0. Ceci s'explique par la répartition inégale des volumes vendus à cheval sur 2017 et 2018.

#### 2.1.4.8 Rendement du réseau de distribution

	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
<b>Grabels</b>	105,8%	78,5%	<b>35%</b>
<b>Jacou</b>			
<b>Le Crès</b>	82,0%	82,5%	<b>-1%</b>
<b>Vendargues</b>			
<b>Lattes</b>	86,6%	85,2%	<b>2%</b>
<b>Pérols</b>			
<b>Montferrier</b>	75,9%	77,5%	<b>-2%</b>
<b>Montpellier</b>	82,5%	82,4%	<b>0%</b>
<b>Juvignac</b>			
<b>Prades</b>	68,7%	74,6%	<b>-8%</b>
<b>Saint-Brès</b>	61,5%	79,1%	<b>-22%</b>
<b>Sussargues</b>	80,9%	89,8%	<b>-10%</b>
<b>Villeneuve</b>	79,6%	73,3%	<b>9%</b>
<b>GLOBAL</b>	<b>82,6%</b>	<b>82,1%</b>	<b>1%</b>

#### Commentaires :

Le rendement est en hausse sur les communes de Villeneuve-lès-Maguelone et Grabels. D'ailleurs, sur la commune de Grabels, les volumes mis en distribution sont inférieurs aux volumes consommés autorisés, d'où un rendement > 100% (cf. explications au §2.1.4.6).

Le rendement est en baisse sur les communes de Prades-le-Lez, Saint-Brès et Sussargues, et similaire sur les autres communes (cf. explications indiquées au §2.1.4.6).

### 2.1.4.9 Qualité de l'eau

N°	Données Indicateur	Unité	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
DC.192	Nature des ressources utilisées (part souterraines)	%	91,9%	88,8%	3%
VP.059	Volume produit	m3	31 002 283	31 452 398	-1%
VP.060	Volume importé	m3	2 653 064	3 976 343	-33%
VP.061	Volume exporté	m3	2 602 847	2 674 801	-3%
VP.062	Volume prélevé	m3	33 317 997	33 882 800	-2%
VP.063	Volume comptabilisé domestique	m3	24 366 496	24 574 124	-1%
VP.201	Volume comptabilisé non domestique	m3	0	0	/
VP.220	Volume de service du réseau	m3	157 806	148 876	6%
VP.221	Volumes consommés sans comptage	m3	753 503	674 503	12%
VP.232	Volumes consommés comptabilisés	m3	24 366 496	24 574 124	-1%
VP.233	Volume consommé autorisé + volume exporté	m3	27 880 652	28 072 304	-1%
VP.234	Volume produit + volume importé	m3	33 655 347	35 428 741	-5%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	à fournir par GIEAU DEA		-
VP.193	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau des importations	%	à fournir par GIEAU DEA		-
VP.194	Volume produit à partir de ce prélèvement	m3	à fournir par GIEAU DEA		-
VP.212	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau de ce prélèvement	%	à fournir par GIEAU DEA		-
VP.223	Volume prélevé par ce prélèvement	m3	à fournir par GIEAU DEA		-

**Commentaires :** Sans objet pour ce rapport.

## 2.1.4.10 Réseau

N°	Données Indicateur	Unité	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
VP.235	Y-a-t-il eu une variation importante des ventes d'eau de votre service par rapport aux années précédentes ?	oui / non	NON	NON	/
VP.140	Linéaire de réseaux renouvelés au cours des 5 dernières années (quel que soit le financeur)	km	19,6	12,0	64%
DC.195	Montant financier des travaux engagés	€ HT	6 414 000 €	6 135 000 €	5%
P103.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	points	90	90	0%
VP.236	Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures (10 pts)	points	10	10	0%
VP.237	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année (5 pts)	points	5	5	0%
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution (10 pts)	points	10	10	0%
VP.239	Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 %. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total des réseaux (1 à 5 pts)	points	5	5	0%
VP.240	La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux mentionnant la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseignée (10 pts)	points	10	10	0%
VP.241	Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 %. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total des réseaux (1 à 5 pts)	points	5	5	0%
VP.242	Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux (10 pts)	points	10	10	0%
VP.243	Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (10 pts) En l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée	points	10	10	0%
VP.244	Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements (10 pts)	points	0	0	/
VP.245	Document mentionnant pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (10 pts)	points	10	10	0%
VP.246	Document identifiant les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite (10 pts)	points	10	10	0%

VP.247	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement... (10 pts)	points	0	0	/
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins trois ans (10 pts)	points	0	0	/
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux (5 pts)	points	5	5	0%

#### **Commentaires :**

##### Indicateur VP.140 :

La valeur 2017 correspond au linéaire de réseaux renouvelés au cours de 2016 et 2017.

La valeur 2018 correspond au linéaire de réseaux renouvelés au cours de 2016, 2017 et 2018.

#### 2.1.4.11 Diagnostic

N°	Données Indicateur	Unité	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
VP.231	Consommation moyenne par abonné	m3 / abonné	314	325	-3%
VP.224	Indice linéaire de consommation	m3 / j / km	50,59	51,93	-3%
VP.225	Rendement MOYEN sur les 3 dernières années	%	82,0%	81,6%	0%
VP.226	Rendement SEUIL par défaut	%	à fournir par GIEAU DEA		-
VP.227	Rendement SEUIL pour les services prélevant plus de 2 millions de m3 en ZRE (Zone de Répartition des Eaux)	%	à fournir par GIEAU DEA		-

#### **Commentaires :**

##### Indicateur VP.225 :

La valeur 2017 correspond à la moyenne des rendements de 2016 et 2017.

La valeur 2018 correspond à la moyenne des rendements de 2016, 2017 et 2018.



#### 2.1.4.12 Nombre d'abonnés eau brute




	VALEUR 2018				VALEUR 2017				VARIATION N / N-1			
	Nombre de clients	Nombre de contrats (points de livraison facturés)	Débit souscrit (m3/h)	Volume consommation eau brute (m3/an)	Nombre de clients	Nombre de contrats (points de livraison facturés)	Débit souscrit (m3/h)	Volume consommation eau brute (m3/an)	Nombre de clients	Nombre de contrats (points de livraison facturés)	Débit souscrit (m3/h)	Volume consommation eau brute (m3/an)
<b>Eau Brute à Usage Divers (EBUD)</b>	194	241	1 144	185 898	188	236	1 119	234 727	3,2%	2,1%	2,2%	-20,8%
<b>Petits consommateurs</b>	31	31	62	2 076	30	30	58	2 712	3,3%	3,3%	6,9%	-23,5%
<b>Agricole</b>	15	16	275	52 833	13	14	270	53 436	15,4%	14,3%	1,9%	-1,1%
<b>TOTAL</b>	240	288	1 481	240 807	231	280	1 447	290 875	3,9%	2,9%	2,3%	-17,2%

#### **Commentaires :**

Les consommations d'eau brute ont diminué en 2018 suite aux fortes et régulières intempéries du printemps. Globalement les précipitations ont été trois fois supérieures en 2018 qu'en 2017.

## 2.2 RESPECTER LES NORMES DE QUALITE LES PLUS EXIGEANTES

### 2.2.1 ACTIONS





N°	Actions	Échéance / Mise en œuvre	Date de réalisation	Résultat
26	Mettre en place d'un programme réglementaire et d'auto contrôle	/	Janvier 2016	
27	Réaliser un exercice de crise s'appuyant sur une procédure (plan de secours, ...)	/	Octobre 2018	
28	Participation à la mise à jour du volet eau des Plans Communaux de Secours	/	Avril 2016	

#### Commentaires :

Action N°26 : Le plan d'autocontrôle a été élaboré et transmis à l'Agence Régionale de Santé en janvier 2018 pour cette nouvelle année.

Action N°27 : Un des scénarios en urgence du Plan d'Organisation Interne (POI) a été mis en situation le 17 octobre 2018. L'exercice de crise avait été préparé en amont avec les pompiers qui sont intervenus le jour j avec les équipes des casernes de La Paillade et de Montaubérou. Le scénario mettait en œuvre une situation de fuite de chlore sur une cuve de stockage située sur l'usine ARAGO, avec un agent resté enfermé dans le local concerné et simultanément la visite pédagogique d'un groupe d'enfants (non présents) encadré par la chargée de communication.

## 2.2.2 INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS

N°	Données Indicateur	Fréquence minimum	Unité	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	ANNUEL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1	RÉSULTAT	OBJECTIF 2018	OBJECTIF 2020
33	Taux de conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire microbiologie	Trimestrielle	%	98,9%	98,9%	98,6%	99,4%	98,9%	99,3%	-0,4%		≥ 99,5%	≥ 99,5%
34	Taux de conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire physicochimique	Trimestrielle	%	100,0%	97,8%	99,5%	100,0%	99,3%	98,6%	0,7%		≥ 99,5%	≥ 99,5%
35	Réalisation d'un exercice de crise	Annuelle	U	/	/	/	/	1	0	/		1	/
36	Participer à la mise à jour du volet eau potable dans les PCS	/	/	/	/	/	/	OUI	OUI	/		année 2016	/

### Commentaires :

Indicateur N°33 : Il est à noter qu'aucune des non-conformités bactériologiques constatées en 2018 par l'ARS n'a été confirmée ni par les prélèvements de contrôle effectués par l'ARS ni par les contrôles parallèles effectués également par la Régie.

Indicateur N°34 : Il est à noter que toutes les non-conformités physico-chimiques sont observées sur la commune de Sussargues et concernent les pesticides contenus dans la ressource utilisée jusqu'au 23 août 2018. Le raccordement au captage de Fontbonne a permis d'améliorer ce résultat puisque depuis août 2018, aucune non-conformité n'a été constatée.

Indicateur N°35 : Un exercice de crise a été réalisé sur l'usine d'Arago le 17 octobre 2018 dans le cadre du POI. Voir commentaire ci-dessus.

## 2.2.3 DONNEES COMPLEMENTAIRES DES SERVICES

### 2.2.3.1 Résultats du contrôle sanitaire

	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	TOTAL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
<b>Nombre de prélèvements bactériologiques effectués</b>	69	56	53	64	55	55	86	67	57	75	50	40	<b>727</b>	<b>734</b>	<b>-1,0%</b>
<b>Nombre de non-conformités bactériologiques</b>	1	1	0	2	0	0	2	0	1	0	1	0	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>60,0%</b>
<b>Taux de conformité bactériologique</b>	<b>98,6%</b>	<b>98,2%</b>	<b>100,0%</b>	<b>96,9%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>97,7%</b>	<b>100,0%</b>	<b>98,2%</b>	<b>100,0%</b>	<b>98,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>98,9%</b>	<b>99,3%</b>	<b>-0,4%</b>
<b>Nombre de prélèvements physico-chimiques effectués</b>	71	58	55	71	57	57	91	69	59	78	51	45	<b>762</b>	<b>794</b>	<b>-4,0%</b>
<b>Nombre de non-conformités physico-chimiques</b>	0	0	0	2	1	1	1	0	0	0	0	0	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>-54,5%</b>
<b>Taux de conformité physico-chimique</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>97,2%</b>	<b>98,2%</b>	<b>98,2%</b>	<b>98,9%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>99,3%</b>	<b>98,6%</b>	<b>0,7%</b>

### 2.2.3.2 Détails des non-conformités bactériologiques et physico-chimiques du contrôle sanitaire

- Bactériologie :

Dates	Paramètres non-conformes	Communes	Commentaires
04/01/2018	Bactéries Coliformes	Montpellier	Autocontrôle réalisé le 10/01/2018 (RAS)
16/02/2018	Bactéries Coliformes	Montpellier	Autocontrôle réalisé le 22/02/2018 (RAS)
19/04/2018	Bactéries Coliformes	Montferrier-sur-Lez	Autocontrôle réalisé le 24/04/2018 (RAS)
25/04/2018	Bactéries Coliformes	Villeneuve-lès-Maguelone	Autocontrôle réalisé le 02/05/2018 (RAS)
13/07/2018	Spores de micro-organisme anaérobies sulfito-réducteurs	Lattes	Autocontrôle réalisé le 18/07/2018 (RAS)
24/07/2018	Bactéries Coliformes	Lattes	Autocontrôle réalisé le 31/07/2018 (RAS)
21/09/2018	Spores de micro-organisme anaérobies sulfito-réducteurs	Montpellier	Autocontrôle réalisé le 25/09/2018 (RAS)

- Physico-chimie :

Dates	Paramètres non-conformes	Communes	Commentaires
06/04/2018	Atrazine déséthyl déisopropyl	Sussargues	Valeur inférieure à la valeur max de référence : eau non conforme mais potable Projet de réalimentation de la commune en cours de réalisation (été 2018)
25/04/2018	Atrazine déséthyl déisopropyl	Sussargues	Valeur inférieure à la valeur max de référence : eau non conforme mais potable Projet de réalimentation de la commune en cours de réalisation (été 2018)
16/05/2018	Atrazine déséthyl déisopropyl	Sussargues	Valeur inférieure à la valeur max de référence : eau non conforme mais potable Projet de réalimentation de la commune en cours de réalisation (été 2018)
08/06/2018	Atrazine déséthyl déisopropyl	Sussargues	Valeur inférieure à la valeur max de référence : eau non conforme mais potable Projet de réalimentation de la commune en cours de réalisation (été 2018)
06/07/2018	Atrazine déséthyl déisopropyl	Sussargues	Valeur inférieure à la valeur max de référence : eau non conforme mais potable Projet de réalimentation de la commune en cours de réalisation (été 2018)

### 2.2.3.3 Résultats de l'autocontrôle

	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	TOTAL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
<b>Nombre de prélèvements bactériologiques effectués</b>	51	46	59	62	43	53	42	48	32	56	12	47	551	530	4,0%
<b>Nombre de non-conformités bactériologiques</b>	0	0	1	1	0	1	0	0	0	1	0	1	5	4	25,0%
<b>Taux de conformité bactériologique</b>	100,0%	100,0%	98,3%	98,4%	100,0%	98,1%	100,0%	100,0%	100,0%	98,2%	100,0%	97,9%	99,1%	99,2%	-0,2%
<b>Nombre de prélèvements physico-chimiques effectués</b>	7	4	3	5	3	4	5	4	3	6	2	5	51	49	4,1%
<b>Nombre de non-conformités physico-chimiques</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	/
<b>Taux de conformité physico-chimique</b>	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	0,0%

### 2.2.3.4 Détail des non-conformités bactériologiques et physico-chimiques de l'autocontrôle

- Bactériologie :






Dates	Paramètres non-conformes	Communes	Commentaires
19/03/2018	Bactéries Coliformes	Montpellier	Autocontrôle réalisé le 22/03/2018 (RAS)
11/04/2018	Spores de micro-organisme anaérobies sulfite-réducteurs	Montpellier	Autocontrôle réalisé le 16/04/2018 (RAS)
07/06/2018	Entérocoques	Juvignac	Autocontrôle réalisé le 14/06/2018 (RAS)
10/10/2018	Bactérie Coliforme + Escherichia coli	Villeneuve-lès-Maguelone	Autocontrôle réalisé le 12/10/2018 (RAS)
19/12/2018	Spores de micro-organisme anaérobies sulfite-réducteurs	Lattes	Autocontrôle réalisé le 24/12/2018 (RAS)

- Physico-chimie :

Pas de non-conformité physico-chimique de l'autocontrôle.

## 2.3 ASSURER LA PERFORMANCE DU RESEAU ET DES INSTALLATIONS

### 2.3.1 ACTIONS

N°	Actions	Échéance / Mise en œuvre	Date réalisation	Résultat
29	Réaliser des investissements adaptés pour renouveler, étendre et sécuriser le patrimoine	/	Janvier 2016	
30	Mettre en place une gestion rigoureuse du parc compteurs	/	Janvier 2016	
31	Réaliser une recherche active de fuites et intervenir	/	Janvier 2016	
32	Étude sur la télé relève avant 2017	/	Juin 2017	
33	Participation aux partenariats avec les laboratoires de recherche (hydrogéologie, gestion, ...).	Partenariat avec IRSTEA	Janvier 2016	

#### Commentaires :

Action N°29 : Un plan de renouvellement des conduites et des branchements a été élaboré en début d'année en concertation avec les services de la DEA et ajusté tout au long de l'année pour tenir compte notamment des programmes de voirie territoriaux ainsi que des urgences d'exploitation. Un Programme Prévisionnel de Renouvellement a également été défini pour les ouvrages et les équipements électromécaniques. Il est actualisé chaque année.

Action N°30 : A partir des informations (parfois partielles) sur la pyramide des âges des compteurs, le plan de renouvellement des compteurs se poursuit en 2018 sur les compteurs de plus de 15 ans.

Action N°31 : La Régie a recruté le 01/07/2017 un nouvel agent de recherche de fuites afin de renforcer son action dans ce domaine. Un agent de l'équipe a été remplacé durant l'été 2018.

## 2.3.2 INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS

N°	Données Indicateur	Fréquence minimum	Unité	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	ANNUEL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1	RÉSULTAT	OBJECTIF 2018	OBJECTIF 2020
37	Taux de réalisation des investissements	Annuelle	%	/	/	/	/	87,4	83,6	5%		≥ 85%	/
38	Taux moyen de renouvellement du réseau d'eau potable	Annuelle	%	/	/	/	/	0,58	0,54	7%		0,6%	1%
39	Âge moyen du parc des compteurs (âge limite fixé à 14 ans)	Annuelle	année	/	/	/	/	6,6	6,8	-2%	/	/	7,5 ans
40	Nombre de branchements en plomb restant	Trimestrielle	U	536	530	528	521	521	549	-5%	/	/	0
41	Rendement du parc compteur	Annuelle	%	/	/	/	/	NC	NC	/	/	> 96%	/
42	Pourcentage annuel du réseau ayant fait l'objet d'une recherche annuelle de fuite	Semestrielle	%	/	18,1	/	19,8	38,0	33,9	12%	/	/	50%
43	Effort de recherche	Annuelle	%	/	/	/	/	0,11	0,13	-11%	/	/	≥ 0,1%



## Commentaires :

Indicateur N°37 : Le taux de réalisation des investissements est supérieur à l'objectif fixé. Il témoigne du lancement de plusieurs opérations d'importance (réhabilitations des réservoirs, raccordement Sussargues, travaux sur Chemin Neuf à Montferrier sur Lez, ...). Ces investissements représentent plus de 20 millions d'euros. Ces bons résultats sont également dus à la planification efficace des services concernés et à la réactivité des prestataires notamment sur les renouvellements de réseaux d'eau potable.

Indicateur N°38 : Le taux de renouvellement des réseaux d'eau potable (hors branchements) se rapproche de l'objectif fixé en 2018. Certaines opérations ont été reportées sur l'année 2019 pour des raisons multiples (études non finalisées, programmes voirie décalés, avancement des autres gestionnaires retardé). Près de 8 200 mètres de réseau ont été renforcés ou créés pour répondre aux nouveaux besoins ou améliorer le fonctionnement du réseau actuel.

Indicateur N°40 : Le nombre de branchements en plomb était de l'ordre d'une centaine d'unités lors de la prise de gestion par la Régie au 01/01/2016. Ce chiffre a fortement augmenté lors de la transmission du rapport annuel du délégataire 2015 de Montpellier/Juignac, à ce jour sans explication particulière de la part de l'ancien délégataire. La Régie renouvelle systématiquement ces organes lorsqu'elle en rencontre. Ainsi, 29 branchements en plomb ont été remplacés en 2018. Pour accélérer la finalisation de la suppression des branchements en plomb restants, il aurait été opportun d'en obtenir la liste de la part des anciens délégataires. Cette liste a été demandée mais n'a pas été transmise.

Indicateur N°41 : Cet indicateur n'a pas été calculé pour l'année 2019. En effet, l'arrêté du 06 mars 2007 sur lequel repose cet indicateur présente une méthode d'évaluation statistique des compteurs en place par échantillonnage dans le but d'identifier si le parc compteur est performant ou pas. D'une part, la Régie a opté pour le renouvellement systématique de ces compteurs de plus de 15 ans afin d'éviter les dérives de comptage. D'autre part, une étude statistique pour savoir si et de combien le parc compteur sur-compte ou sous-compte va être réalisée, avec un diagnostic en 2019 et un plan d'action déployé en 2020.

Indicateur N°42 : Le pourcentage annuel de recherche de fuite est supérieur à 2017 (33,9%). En effet, le recrutement d'une personne supplémentaire dans l'équipe à compter de juillet 2017 a permis d'augmenter l'activité de recherche de fuite. Cependant, l'objectif n'est pas atteint en 2018, notamment en raison de l'absence prévue d'un des chercheurs de fuite durant deux mois et du remplacement d'un autre agent dans l'équipe au cours de l'été. De plus, un des chercheurs de fuites est resté fortement mobilisé sur le nouvel outil de supervision pour intégration de paramètres, préparation des sectorisations... Enfin, l'activité du service a été axée sur la stratégie de pose des compteurs de sectorisation afin d'optimiser les portions de linéaire de réseaux inspectées pour la recherche de fuite.

Indicateur N°43 : En 2018, les efforts de recherche ont été réalisés auprès de l'IRSTEA (10 000 €HT), dans le cadre de la thèse de Bruno Camous, et E3D Environnement (20 000 €HT).

## 2.3.3 DONNEES COMPLEMENTAIRES DES SERVICES

### 2.3.3.1 Evolution du nombre de branchements en plomb

	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	TOTAL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
<b>TOTAL RESTANT</b>	<b>545</b>	<b>539</b>	<b>536</b>	<b>534</b>	<b>531</b>	<b>530</b>	<b>528</b>	<b>528</b>	<b>528</b>	<b>526</b>	<b>523</b>	<b>521</b>	<b>521</b>	<b>549</b>	<b>-5%</b>
<b>Dont Montpellier / Juvignac</b>	527	522	519	517	515	514	512	512	512	510	507	505	<b>505</b>	<b>531</b>	<b>-5%</b>
<b>Dont Prades le Lez</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>0</b>	<b>0</b>	/
<b>Dont Grabels</b>	15	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>-7%</b>
<b>Dont Montferrier / Saint Brès / Sussargues</b>	3	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>-33%</b>
<b>Dont Jacou / Le Crès / Vendargues</b>	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1	-1	<b>-1</b>	<b>0</b>	/
<b>Dont Villeneuve les Maguelone</b>	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	<b>-2</b>	<b>-2</b>	<b>0%</b>
<b>Dont Lattes / Pérols</b>	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4	-4	<b>-4</b>	<b>-4</b>	<b>0%</b>

#### Commentaires :

Les RADS 2015 communiqués par les derniers délégataires indiquaient qu'il ne restait plus de branchements en plomb sur les communes de Prades-le-Lez, Jacou / Le Crès / Vendargues, Villeneuve-lès-Maguelone et Lattes/Pérols. Cependant, au cours de nos opérations 2018, des branchements en plomb ont été renouvelés sur certaines de ces communes (Vendargues). Ainsi, ces valeurs négatives apparaissent mais ne sont pas comptabilisées dans le total des branchements en plomb.

### 2.3.3.2 Suivi des réparations de fuites

	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	TOTAL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
<b>Nombre total de fuites réparées</b>	<b>40</b>	<b>34</b>	<b>57</b>	<b>28</b>	<b>39</b>	<b>44</b>	<b>47</b>	<b>50</b>	<b>47</b>	<b>42</b>	<b>34</b>	<b>38</b>	<b>500</b>	<b>558</b>	<b>-10%</b>
<b>Nombre de réparations de fuites sur conduites</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>31</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>157</b>	<b>193</b>	<b>-19%</b>
Dont Grabels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2	-50%
Dont Jacou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	-100%
Dont Le Crès	0	2	0	0	2	1	0	0	0	0	1	1	7	10	-30%
Dont Vendargues	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0%
Dont Lattes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	8	-88%
Dont Pérols	1	0	0	1	0	2	0	0	0	0	2	1	7	14	-50%
Dont Montferrier-sur-Lez	4	3	5	1	1	2	1	1	1	0	0	0	19	12	58%
Dont Montpellier	11	12	21	6	6	5	3	9	6	7	9	6	101	128	-21%
Dont Juvignac	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	3	2	50%
Dont Prades-le-Lez	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	0	2	5	0	/
Dont Saint-Brès	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	-100%
Dont Sussargues	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	2	1	4	3	33%
Dont Villeneuve-lès-Maguelone	2	0	2	0	1	0	1	0	1	0	0	0	7	9	-22%
<b>Nombre de réparations de fuites sur branchements</b>	<b>20</b>	<b>16</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>28</b>	<b>31</b>	<b>39</b>	<b>37</b>	<b>39</b>	<b>32</b>	<b>19</b>	<b>25</b>	<b>327</b>	<b>351</b>	<b>-7%</b>
Dont Grabels	0	1	1	2	8	0	4	1	3	0	1	0	21	26	-19%
Dont Jacou	0	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	3	6	-50%
Dont Le Crès	0	0	0	0	1	2	3	3	0	1	0	0	10	27	-63%
Dont Vendargues	0	1	0	1	1	1	0	2	0	7	0	1	14	5	180%
Dont Lattes	1	0	0	0	0	1	2	0	2	3	2	2	13	19	-32%
Dont Pérols	2	3	5	3	1	3	3	0	1	3	1	2	27	27	0%
Dont Montferrier-sur-Lez	1	0	1	1	0	1	4	0	0	0	0	0	8	14	-43%
Dont Montpellier	11	10	12	10	11	12	17	18	18	10	8	10	147	169	-13%
Dont Juvignac	0	0	0	0	1	1	3	5	4	3	0	4	21	14	50%
Dont Prades-le-Lez	2	1	1	0	2	8	0	2	6	2	3	1	28	16	75%

Dont Saint-Brès	1	0	1	0	0	1	2	2	2	1	1	0	11	7	57%
Dont Sussargues	0	0	0	0	1	1	1	3	1	1	2	1	11	9	22%
Dont Villeneuve-lès-Maguelone	2	0	1	1	1	0	0	1	2	0	1	4	13	12	8%
<b>Nombre de réparations de fuites sur équipements</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>14%</b>
Dont Grabels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	-100%
Dont Jacou	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	-100%
Dont Le Crès	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0%
Dont Vendargues	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	/
Dont Lattes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	/
Dont Pérols	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0%
Dont Montferrier-sur-Lez	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	2	-50%
Dont Montpellier	1	0	1	0	1	1	1	2	0	1	1	0	9	6	50%
Dont Juvignac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	/
Dont Prades-le-Lez	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	-100%
Dont Saint-Brès	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	/
Dont Sussargues	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	/
Dont Villeneuve-lès-Maguelone	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0%

### Commentaires :

Le nombre de réparations de fuite a diminué de 10% entre 2017 (558 fuites réparées) et 2018 (500 fuites réparées) :

- Il a légèrement augmenté entre le premier trimestre 2017 (102 fuites réparées) et le premier trimestre 2018 (131 fuites réparées),
- Il a légèrement diminué entre le deuxième trimestre 2017 (115 fuites réparées) et le deuxième trimestre 2018 (111 fuites réparées),
- Il a diminué entre le troisième trimestre 2017 (179 fuites réparées) et le troisième trimestre 2018 (144 fuites réparées),
- Il a diminué entre le quatrième trimestre 2017 (162 fuites réparées) et le quatrième trimestre 2018 (114 fuites réparées).

Les fuites identifiées en 2018 ont majoritairement concerné les branchements (68%) que les canalisations (32%).

Les réparations de fuites ont été logiquement majoritairement réalisées sur la ville de Montpellier.

Démarré au début de l'année 2016, la Régie privilégie (sauf cas techniquement difficiles) le renouvellement systématique des branchements faisant l'objet d'une fuite à la simple réparation.

En parallèle, la Régie poursuit son programme de renouvellements de branchements « en masse » pour anticiper ces incidents mais également pour tenir compte des programmes de voirie territoriaux.

### 2.3.3.3 Suivi des DT / DICT / ATU

DT / DICT / ATU	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	ANNUEL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
<b>Déclarant : Nombre de documents émis</b>	846	702	752	943	<b>3 243</b>	<b>2 173</b>	<b>49%</b>
<b>Exploitant : Nombre de documents émis</b>	2 128	1 987	2 134	1 765	<b>8 014</b>	<b>6 281</b>	<b>28%</b>

#### Commentaires :

Le logiciel utilisé concernant les délégations « Déclarant » et « Exploitant » est :

- En 2016, l'application DICT.fr développée par l'entreprise SOGELINK,
- Du premier trimestre 2017 au troisième trimestre 2018, l'application DICTservice.fr développé par l'entreprise DICT Services,
- Au quatrième trimestre 2018, l'application DICT.fr développée par l'entreprise SOGELINK.

Le nombre de documents émis, pour le compte « déclarant » comme pour le compte « exploitant », a fortement augmenté du fait de l'accroissement de l'activité.

D'où, une hausse de documents émis tout au long de l'année 2018 (+49% pour le compte « déclarant » et +28% pour le compte « exploitant ») :

- Au premier trimestre, +91% pour le compte « déclarant » et +115% pour le compte « exploitant »,
- Au deuxième trimestre, +35% pour le compte « déclarant » et +14% pour le compte « exploitant »,
- Au troisième trimestre, +37% pour le compte « déclarant » et +23% pour le compte « exploitant »,
- Au quatrième trimestre, +42% pour le compte « déclarant » et -3% pour le compte « exploitant ».

### 2.3.3.4 Suivi des recherches de fuites et linéaires inspectés

COMMUNES	LINÉAIRE TOTAL (ml)	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	TOTAL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
<b>GRABELS</b>	44 274	0	0	0	7 895	3 300	0	4 132	0	0	0	0	0	<b>15 327</b>	<b>19 437</b>	<b>-21%</b>
<b>Taux d'inspection réseau</b>		0,0%	0,0%	0,0%	17,8%	7,5%	0,0%	9,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	<b>34,6%</b>	<b>44,2%</b>	<b>/</b>
<b>JACOU</b>	35 460	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 261	3 966	0	<b>14 227</b>	<b>3 391</b>	<b>320%</b>
<b>Taux d'inspection réseau</b>		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	28,9%	11,2%	0,0%	<b>40,1%</b>	<b>9,5%</b>	<b>/</b>
<b>LE CRÈS</b>	64 070	0	0	0	0	1 000	3 116	5 098	0	0	0	0	0	<b>9 214</b>	<b>47 047</b>	<b>-80%</b>
<b>Taux d'inspection réseau</b>		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%	4,9%	8,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	<b>14,4%</b>	<b>73,1%</b>	<b>/</b>
<b>VENDARGUES</b>	46 648	0	0	0	0	0	0	0	0	14 514	24 460	0	0	<b>38 974</b>	<b>10 571</b>	<b>269%</b>
<b>Taux d'inspection réseau</b>		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	31,1%	52,4%	0,0%	0,0%	<b>83,5%</b>	<b>22,7%</b>	<b>/</b>
<b>LATTES</b>	125 123	0	0	3 605	0	0	0	0	0	4 969	6 229	0	0	<b>14 803</b>	<b>21 476</b>	<b>-31%</b>
<b>Taux d'inspection réseau</b>		0,0%	0,0%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	4,0%	5,0%	0,0%	0,0%	<b>11,8%</b>	<b>16,7%</b>	<b>/</b>
<b>PÉROLS</b>	65 306	5 465	9 053	4 398	0	0	11 218	0	0	0	0	0	0	<b>30 134</b>	<b>24 849</b>	<b>21%</b>
<b>Taux d'inspection réseau</b>		8,4%	13,9%	6,7%	0,0%	0,0%	17,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	<b>46,1%</b>	<b>38,2%</b>	<b>/</b>
<b>MONTFERRIER-SUR-LEZ</b>	54 886	0	3 128	0	0	0	0	1 576	7 637	12 467	0	0	0	<b>24 808</b>	<b>62 986</b>	<b>-61%</b>
<b>Taux d'inspection réseau</b>		0,0%	5,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	2,9%	13,9%	22,7%	0,0%	0,0%	0,0%	<b>45,2%</b>	<b>112,8%</b>	<b>/</b>
<b>MONTPELLIER / JUVIGNAC</b>	756 839	43 022	39 804	41 521	19 487	21 399	2 018	3 889	34 759	0	925	0	59 615	<b>266 439</b>	<b>166 803</b>	<b>60%</b>
<b>Taux d'inspection réseau</b>		5,7%	5,3%	5,5%	2,6%	2,8%	0,3%	0,5%	4,6%	0,0%	0,1%	0,0%	7,9%	<b>35,2%</b>	<b>22,4%</b>	<b>/</b>
<b>PRADES LE LEZ</b>	31 822	0	0	0	0	8 495	6 212	0	0	24 732	0	0	0	<b>39 439</b>	<b>29 700</b>	<b>33%</b>
<b>Taux d'inspection réseau</b>		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	26,7%	19,5%	0,0%	0,0%	77,7%	0,0%	0,0%	0,0%	<b>123,9%</b>	<b>93,4%</b>	<b>/</b>
<b>SAINT-BRES</b>	18 650	0	0	2 051	0	0	0	0	1 917	0	0	0	0	<b>3 968</b>	<b>6 674</b>	<b>-41%</b>
<b>Taux d'inspection réseau</b>		0,0%	0,0%	11,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	10,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	<b>21,3%</b>	<b>37,5%</b>	<b>/</b>
<b>SUSSARGUES</b>	20 787	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 400	0	<b>14 400</b>	<b>14 400</b>	<b>0%</b>
<b>Taux d'inspection réseau</b>		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	69,3%	0,0%	<b>69,3%</b>	<b>72,5%</b>	<b>/</b>

<b>VILLENEUVE LES MAGUELONE</b>	55 685	0	0	0	0	3 103	0	0	0	0	0	26 319	0	<b>29 422</b>	<b>31 743</b>	<b>-7%</b>
<b>Taux d'inspection réseau</b>		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	47,3%	0,0%	<b>52,8%</b>	<b>77,0%</b>	<b>/</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 319 549</b>	<b>48 487</b>	<b>51 985</b>	<b>51 575</b>	<b>27 382</b>	<b>37 297</b>	<b>22 564</b>	<b>14 695</b>	<b>44 313</b>	<b>56 682</b>	<b>41 875</b>	<b>44 685</b>	<b>59 615</b>	<b>501 155</b>	<b>439 077</b>	<b>14%</b>
<b>Taux d'inspection réseau</b>		<b>3,7%</b>	<b>3,9%</b>	<b>3,9%</b>	<b>2,1%</b>	<b>2,8%</b>	<b>1,7%</b>	<b>1,1%</b>	<b>3,4%</b>	<b>4,3%</b>	<b>3,2%</b>	<b>3,4%</b>	<b>4,5%</b>	<b>38,0%</b>	<b>33,9%</b>	<b>/</b>

#### Commentaires :

La recherche de fuite préventive est effectuée sur l'ensemble du périmètre de la Régie. Elle est principalement orientée en fonction des données des compteurs de sectorisation disponibles et des évolutions mensuelles des volumes mis en distribution.

Par ailleurs, la refonte du suivi des compteurs de sectorisation est lancée et se poursuit depuis 2017. Celle-ci contribuera encore à l'amélioration de la réactivité des recherches de fuite en cas de constatations des dérives des débits de nuit.

Afin de se rapprocher de l'objectif d'un taux d'inspection de 50% par an, un troisième chercheur de fuite a été recruté le 01/07/2017. Ainsi, le linéaire d'inspection réseau est en augmentation de :

- 71% sur le premier trimestre 2018 par rapport au premier trimestre 2017,
- 24% sur le deuxième trimestre 2018 par rapport au deuxième trimestre 2017.

En revanche, l'absence prévue d'un collaborateur de l'équipe durant deux mois au cours du troisième trimestre 2018, ainsi que le départ d'un autre (fin juillet) et son remplacement durant le troisième trimestre 2018 expliquent la baisse de 13% du linéaire de réseau inspecté par rapport au troisième trimestre 2017.

Le temps que le dernier collaborateur ayant rejoint l'équipe se forme, le linéaire de réseau inspecté au quatrième trimestre 2018 est revenu sensiblement le même qu'au quatrième trimestre 2017.

### 2.3.3.5 Liste des travaux de renouvellement et grosses réparations réceptionnés à ce jour

#### 2.3.3.5.1 Sur les réseaux

##### - Conduites, branchements et équipements

Communes	Adresse	Diamètre	Matériau	Linéaire	Branchements	Montant €HT
Le Crès	Rue du Roitelet	150 100	Fonte ductile	223 ml 65 ml	16	114 000 €HT
Le Crès	Avenue du Pont Trinquat Rue de la Méditerranée (2ème partie) Rue Unterschleissheim (2ème partie)	200 150 100	Fonte ductile	540 ml 324 ml 66 ml	35	430 000 €HT
Le Crès	Rue des Rosiers	150	Fonte ductile	60 ml	3	33 000 €HT
Le Crès	Rue des Flamants Roses	100	Fonte ductile	242 ml	17	148 000 €HT
Sussargues	Rue de la Communale	250 100	Fonte ductile	94 ml 8 ml	5	95 000 €HT
Sussargues	Rue des Aires	250	Fonte	220 ml	21	152 000 €HT
Sussargues	Rue des Arbousiers	63	PEHD	125 ml	14	63 000 €HT
Montferrier / Lez	Route de Saint Clément de Rivière - 2 fuites	1400	Béton	0 ml	0	70 000 €HT
Prades le Lez	D17 (piste cyclable) - 1 fuite	1400	Béton	0 ml	0	35 000 €HT
Montpellier	Rue de l'Industrie - renouvellement débitmètre	400	Fonte ductile	0 ml	0	35 000 €HT
Montpellier	Rue de la Vieille Poste - renouvellement vannes	900 - 2 u 600 - 1 u	Fonte ductile	0 ml	0	147 000 €HT
Pérois	Rue Alphonse Daudet	80	Fonte ductile	50 ml	1	17 000 €HT
Pérois	Grand Rue	100	Fonte revêtue	36 ml	2	22 000 €HT
Pérois	Rue des Levades	100	Fonte revêtue	80 ml	7	50 000 €HT
Pérois	Place de la Constitution / Rue Lamartine	100	Fonte revêtue	102 ml	23	80 000 €HT
Pérois	Place de la Liberté / Rue Thiers	100	Fonte revêtue	89 ml	28	84 000 €HT
Montpellier	Impasse Auguste Mourgues	100 150 300	Fonte ductile	6 ml 90 ml 12 ml	5	85 000 €HT
Montpellier	Grand Rue Jean Moulin	300	PEHD	150 ml	59	400 000 €HT
Lattes	Avenue de l'Agau	150	Fonte ductile	100 ml	9	66 000 €HT
Montpellier	Rue Carleucas	100	Fonte ductile	150 ml	7	96 000 €HT



Communes	Adresse	Diamètre	Matériau	Linéaire	Branchements	Montant €HT
Montpellier	Avenue d'Assas	100	Fonte ductile	18 ml	15	374 000 €HT
		150		18 ml		
		200		426 ml		
		250		150 ml		
Montpellier	Avenue du Pont Juvénal (Languedoc / Blum)	300	Fonte ductile	130 ml	10	213 000 €HT
Montpellier	Rue du Faubourg Figuerolles (phase 1)	150	Fonte ductile	275 ml	24	166 000 €HT
Montpellier	Rue de la Métairie de l'Oiseau	100	Fonte ductile	268 ml	20	121 000 €HT
Montpellier	Rue Carlenças	100	Fonte ductile	150 ml	6	95 000 €HT
Montpellier	Rue Beau soleil	80	Fonte ductile	204 ml	6	96 000 €HT
Montpellier	Rue Boyer	100	Fonte ductile	124 ml	23	89 000 €HT
		150		34 ml		
Montpellier	Xavier de Ricard - vanne en DN900	900	-	0 ml	0	91 000 €HT
Montpellier	Rue Icard / Rue du Bassin	100	Fonte ductile	166 ml	30	89 000 €HT
Vendargues	Rue des Acacias	100	Fonte ductile	233 ml	21	139 000 €HT
		200		30 ml		
Villeneuve-lès-Maguelone	Rue Belle Maguelonne	80	Fonte revêtue	24 ml	8	120 000 €HT
		100		150 ml		
Montferrier sur Lez	Chemin neuf, Chemin du Mas de l'Huile, Montée des Picadous	150	Fonte ductile	1800 ml	76	1 295 000 €HT
Montpellier	Pôle Balard	100	Fonte ductile	50 ml	2	82 000 €HT
		200		4 ml		
		250		460 ml		
Montpellier	Rourte de Mende (isolement tronçon DN100 – Projet « Etage 105 » – Travaux préparatoires)	1000	Béton	0 ml	0	200 000 €HT
Sussargues	Rue du Bassin (+ travaux complémentaires)	250	Fonte ductile	130 ml	3	123 000 €HT
<b>TOTAL</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>/</b>	<b>7 676 ml</b>	<b>503</b>	<b>5 515 000 €HT</b>

#### Commentaires :

Des travaux lancés en 2018 ont été finalisés, notamment :

- Chemin neuf, Chemin du Mas de l'Huile, Montée des Picadous à Montferrier sur Lez ;
- Avenue du Pont Juvénal à Montpellier.

D'autres travaux ont été lancés en 2018 mais ne sont pas encore finalisés :

- Rue Grand Champ à Grabels : dévoiement de réseau suite à des travaux d'installation d'un réseau d'eaux pluviales ;
- Allée de Paris à Montpellier.

Certains montants finaux peuvent être susceptibles d'évoluer en raison de la non-réception à ce jour des DGD et DOE définitifs.

- Branchements en masse

Communes	Adresse	Nombre	Montant €HT
Juvignac	Rue de la Calade	9	15 000 €HT
Le Crès	Rue des Arbousiers	25	36 000 €HT
Grabels	Rue des Aires / Rue du Faubourg / Rue du Calvaire	19	62 000 €HT
Grabels	Impasse des Iris	16	26 000 €HT
Montpellier	Rues Raimu – Vanel – Blier et Carol	79	130 000 €HT
Lattes	Rue du Cabernet	15	35 000 €HT
Prades le Lez	Rue des Albizzias / Lotissement Les Forsythias	85	173 000 €HT
Prades le Lez	Rue Georges Brassens / Avenue de Bouissouse	26	56 000 €HT
<b>TOTAL</b>	/	<b>274</b>	<b>533 000 €HT</b>

**Commentaires :**

Des travaux lancés en 2018 ont été finalisés, notamment :

- Rue des Albizzias / Lotissement Les Forsythias à Prades le Lez ;
- Rues Borie, de la Chapelle et des Pécheurs à Villeneuve-lès-Maguelone.

2.3.3.5.2 Sur les ouvrages

**Commentaires :** Aucuns travaux de renouvellement ou grosses réparations n'ont été réalisés sur les ouvrages.

### 2.3.3.6 Liste des nouveaux ouvrages mis en service

#### 2.3.3.6.1 Réseaux (extensions, renforcements) avec coûts associés

##### - Extensions / Renforcements

Communes	Adresse	Diamètre	Matériau	Linéaire	Branchements	Montant €HT
Le Crès	Rue du Roitelet (maillage)	100	Fonte ductile	72 ml	0	26 000 €HT
Lattes	Réservoir de Maurin – dévoiement réseaux	150 200	Fonte ductile	30 ml 25 ml	0	66 000 €HT
Lattes	Avenue de l'Agau	150	Fonte revêtue	100 ml	4	66 000 €HT
Montpellier	Rue Nina Simone (débitmètre)	700	Fonte ductile	0 ml	0	34 000 €HT
Montpellier	Rue du Moulin des Sept Camps	150	Fonte ductile	100 ml	0	36 000 €HT
Prades le Lez	Sectorisation (3 débitmètres)	-	-	0 ml	0	48 000 €HT
Prades le Lez	Rue Georges Brassens / Avenue de Bouissouse	100	Fonte ductile	66 ml	0	40 000 €HT
Juvignac	Chemin du Perret	100	Fonte ductile	132 ml	0	63 000 €HT
Juvignac	Rue des Terres du Soleil	150	Fonte ductile	32 ml	0	48 000 €HT
Grabels	Rue de la Thériaque (débitmètre VEG CCGPSL pour Saint Clément de Rivière)	-	-	0 ml	0	50 000 €HT
<b>TOTAL</b>	/	/	/	<b>557 ml</b>	<b>4</b>	<b>477 000 €HT</b>

**Commentaires :** Sans objet pour ce rapport.

#### 2.3.3.6.2 Ouvrages avec coûts associés

Communes	Adresse	Montant €HT
Sussargues	Rue du Bassin (suppression)	180 000 €HT
<b>TOTAL</b>	/	<b>180 000 €HT</b>

**Commentaires :** Sans objet pour ce rapport.

### 2.3.3.7 Liste des ouvrages mis hors service

#### 2.3.3.7.1 Réseaux

**Commentaires :** Aucun réseau n'a été mis hors service à ce jour en 2018.

#### 2.3.3.7.2 Ouvrages

**Commentaires :** Les forages Garrigues Basses 1 et 2 sur la commune de Sussargues ont été mis hors service en août 2018.

### 2.3.3.8 Évolution générale des bâtiments, matériels et équipements exploités

#### Commentaires :

##### • Réseaux :

En raison de leur vétusté, plusieurs réseaux structurants (feeders) comportent des fuites qu'il est difficile de localiser précisément en raison de leur nature (béton en particulier) comme c'est le cas sur le réseau de refoulement de la station Avias en DN 1400 mm. Ainsi, une inspection à l'aide d'un procédé innovant a été effectuée début 2018 pour déterminer son réel état.

Un important travail de remplacement des ouvrages de sectionnement (vannes) et de régulation doit être engagé suite à plusieurs constatations effectuées au cours de l'année 2016.

Ainsi afin de structurer les actions sur ce sujet, un recensement de l'état des vannes de sectionnement a été lancé cette année pour 2 ans. A partir de celui-ci, un programme de renouvellements pluriannuels sera lancé et permettra à terme de limiter l'étendue des arrêts d'eau notamment en cas de réparation de fuite urgente et ainsi affecter le moins possible les usagers de la Régie.

Ce travail a été également initié fin 2018 sur les appareils de régulation et de protection des réseaux ; il se poursuivra en 2019 avec la mise en place d'une GMAO sur ces équipements.

Il reste encore un peu moins de 600 branchements en plomb à renouveler suite aux informations transmises par les précédents délégataires. Ces renouvellements seront effectués au fil de l'eau lors de constatations terrain en raison de l'absence de liste précise des branchements ou lors de programmes de renouvellement comme cela sera le cas dans la Grand Rue Jean Moulin à Montpellier en 2017 et 2018 (près de 60 branchements remplacés).

##### • Ouvrages :

Station Portaly : Plusieurs interventions de réparation de fuite ont été effectuées en 2017 ; il est urgent de rapidement démanteler à minima les réseaux d'alimentation.

Réservoirs : Plusieurs réservoirs prioritaires (7 unités) ont fait l'objet de rénovations de leur revêtement intérieur en 2018 et début 2019 (travaux sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la DEA décalés en raison d'un fort retard des rendus du MOE désigné, TPF). D'autres travaux de réfection sont programmés à partir de 2020 suite aux diagnostics de leur état programmés en 2019.

## 2.3.4 INDICATEURS RELATIFS AUX RPQS ET SISPEA

### 2.3.4.1 Linéaire des canalisations et des branchements du réseau

COMMUNES	VALEUR 2018					VALEUR 2017					VARIATION N / N-1
	Linéaire branchements (ml)	Linéaire réseau d'adduction (ml)	Linéaire réseau de distribution (ml)	Linéaire réseau canalisation (ml)	TOTAL	Linéaire branchements (ml)	Linéaire réseau d'adduction (ml)	Linéaire réseau de distribution (ml)	Linéaire réseau canalisation (ml)	TOTAL	
Grabels	15 905	3 994	40 280	44 274	<b>60 179</b>	15 771	3 240	40 747	43 987	<b>59 758</b>	<b>1%</b>
Jacou	13 487	0	35 460	35 460	<b>48 947</b>	13 440	704	34 932	35 636	<b>49 076</b>	<b>0%</b>
Le Crès	19 969	7 310	56 760	64 070	<b>84 039</b>	19 943	7 300	57 035	64 335	<b>84 278</b>	<b>0%</b>
Vendargues	14 325	448	46 199	46 648	<b>60 972</b>	14 273	448	46 192	46 640	<b>60 913</b>	<b>0%</b>
Lattes	35 186	5 311	119 811	125 123	<b>160 309</b>	35 056	659	128 016	128 675	<b>163 731</b>	<b>-2%</b>
Pérols	31 228	5 512	59 794	65 306	<b>96 534</b>	31 164	4 371	60 716	65 087	<b>96 251</b>	<b>0%</b>
Montferrier	12 007	9 295	45 590	54 886	<b>66 893</b>	11 879	9 981	45 867	55 848	<b>67 727</b>	<b>-1%</b>
Montpellier	223 697	7 774	692 312	700 087	<b>923 783</b>	222 159	7 315	681 776	689 091	<b>911 250</b>	<b>1%</b>
Juvignac	19 705	0	56 752	56 752	<b>76 456</b>	19 628	0	56 446	56 446	<b>76 074</b>	<b>1%</b>
Prades	12 043	0	31 822	31 822	<b>43 865</b>	12 005	339	31 474	31 813	<b>43 818</b>	<b>0%</b>
Saint-Brès	10 300	1 431	17 219	18 650	<b>28 950</b>	10 248	1 431	16 354	17 785	<b>28 033</b>	<b>3%</b>
Sussargues	7 559	1 462	19 325	20 787	<b>28 346</b>	7 490	1 569	18 305	19 874	<b>27 364</b>	<b>4%</b>
Villeneuve	21 728	330	55 354	55 685	<b>77 413</b>	21 686	330	40 878	41 208	<b>62 894</b>	<b>23%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>437 137</b>	<b>42 869</b>	<b>1 276 680</b>	<b>1 319 549</b>	<b>1 756 686</b>	<b>434 742</b>	<b>37 687</b>	<b>1 258 738</b>	<b>1 296 425</b>	<b>1 731 167</b>	<b>1%</b>

#### Commentaires :

En 2018, le linéaire de canalisations a été mise à jour grâce au travail d'un stagiaire dédié au sujet SIG pendant 5 mois. Son activité a permis d'intégrer des plans de récolement, soit plus de 15 km de réseau et de corriger des erreurs dans le SIG.

Pour information, le linéaire de réseau de Saint-Clément-de-Rivière correspondant à l'adduction de la source du Lez (9 507 ml) et le linéaire de réseau de Castelnau-le-Lez correspondant à l'adduction du domaine de Verchant (5 569 ml d'adduction et 509 ml de distribution) sur Montpellier font partie du patrimoine de la Régie, sans toutefois être comptabilisés au linéaire de canalisations présenté ci-dessus.

### 2.3.4.2 Nombre total de branchements sur le réseau

	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
Grabels	2 267	2 253	1%
Jacou	1 924	1 920	0%
Le Crès	2 855	2 849	0%
Vendargues	2 047	2 039	0%
Lattes	5 026	5 008	0%
Pérois	4 461	4 452	0%
Montferrier	1 712	1 697	1%
Montpellier	31 876	31 737	0%
Juvignac	2 814	2 804	0%
Prades	1 723	1 715	0%
Saint-Brès	1 470	1 464	0%
Sussargues	1 082	1 070	1%
Villeneuve	3 104	3 098	0%
<b>TOTAL</b>	<b>62 361</b>	<b>62 106</b>	<b>0%</b>

#### Commentaires :

Le suivi du nombre total de branchements sur le réseau n'a pas été effectué en 2017. Les dernières valeurs connues correspondaient à celles des RAD 2015. Ainsi, les valeurs indiquées en 2017 correspondent à une estimation de 500 branchements supplémentaires répartis proportionnellement sur chaque commune.

En revanche, le suivi du nombre total de branchements sur le réseau a été réalisé en 2018.

### 2.3.4.3 Nombre de branchements neufs ajoutés

	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
Grabels	14	18	-22%
Jacou	4	15	-73%
Le Crès	6	23	-74%
Vendargues	8	16	-50%
Lattes	18	40	-55%
Pérois	9	36	-75%
Montferrier	15	14	7%
Montpellier	139	256	-46%
Juvignac	10	23	-57%
Prades	8	14	-43%
Saint-Brès	6	12	-50%
Sussargues	12	9	33%
Villeneuve	6	25	-76%
<b>TOTAL</b>	<b>255</b>	<b>501</b>	<b>-49%</b>

#### Commentaires :

Le suivi du nombre de branchements neufs ajoutés n'a pas été effectué en 2017. Les valeurs indiquées en 2017 correspondent à une estimation de 500 branchements supplémentaires répartis proportionnellement sur chaque commune.

En revanche, le suivi du nombre de branchements neufs ajoutés a été réalisé en 2018.

#### 2.3.4.4 Nombre de branchements en plomb renouvelés

	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
Grabels	1	2	-50%
Jacou	0	0	/
Le Crès	0	0	/
Vendargues	1	0	/
Lattes	0	1	-100%
Pérols	0	3	-100%
Montferrier	1	4	-75%
Montpellier	26	32	-19%
Juvignac	0	0	/
Prades	0	0	/
Saint-Brès	0	1	-100%
Sussargues	0	0	/
Villeneuve	0	2	-100%
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>45</b>	<b>-36%</b>

#### **Commentaires :**

Les renouvellements de branchements en plomb restants se font au gré des constatations effectuées sur le terrain ou suite à des signalements de particuliers. En effet, malgré ses demandes, la Régie n'a pu disposer de la part des anciens délégataires des listes exhaustives des adresses concernées.

### 2.3.4.5 Renouvellement des compteurs

	VALEUR 2018			VALEUR 2017			VARIATION N / N-1		
	Nb de compteurs total	Nb de compteurs renouvelés	Taux de renouvellement	Nb de compteurs total	Nb de compteurs renouvelés	Taux de renouvellement	Nb de compteurs total	Nb de compteurs renouvelés	Taux de renouvellement
Grabels	2 498	169	7%	2 352	206	9%	6%	-18%	-23%
Jacou	2 506	37	1%	2 413	127	5%	4%	-71%	-72%
Le Crès	3 681	325	9%	3 674	115	3%	0%	183%	182%
Vendargues	2 646	170	6%	2 669	117	4%	-1%	45%	47%
Lattes	5 873	54	1%	5 718	190	3%	3%	-72%	-72%
Pérols	3 900	274	7%	3 888	697	18%	0%	-61%	-61%
Montferrier	1 805	59	3%	1 768	146	8%	2%	-60%	-60%
Montpellier	43 769	2 908	7%	42 653	2 605	6%	3%	12%	9%
Juvignac	3 865	211	5%	3 746	281	8%	3%	-25%	-27%
Prades	2 298	35	2%	2 254	178	8%	2%	-80%	-81%
Saint-Brès	1 559	43	3%	1 514	38	3%	3%	13%	10%
Sussargues	1 166	159	14%	1 051	63	6%	11%	152%	127%
Villeneuve	3 938	567	14%	3 874	433	11%	2%	31%	29%
<b>TOTAL</b>	<b>79 504</b>	<b>5 011</b>	<b>6%</b>	<b>77 574</b>	<b>5 196</b>	<b>7%</b>	<b>2%</b>	<b>-4%</b>	<b>-6%</b>

#### Commentaires :




Le nombre de compteurs renouvelés en 2018 correspond essentiellement à ce qui été prévu dans le programme de renouvellement préventif. Les compteurs peuvent également être remplacés pour causes curatives : compteur bloqué, gelé ou défectueux.



### 3 PERENNISER LA REGIE PAR UNE GESTION PERFORMANTE, RESPONSABLE ET EQUILIBREE

#### 3.1 GARANTIR UNE GESTION SOBRE ET DURABLE

##### 3.1.1 ACTIONS

N°	Actions	Échéance / Mise en œuvre	Date de réalisation	Résultat
34	Mise en place de dispositions permettant de suivre et de maîtriser les charges	/	Janvier 2016	
35	Mise en place d'une comptabilisation analytique, notamment sur l'eau brute	/	Janvier 2016	
36	Initiative concernant les procédures communes (réunions, rencontres, outils, ...) nécessaires au développement d'une culture commune	/	Janvier 2016	

### 3.1.2 INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS

N°	Données Indicateur	Fréquence minimum	Unité	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	ANNUEL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1	RÉSULTAT	OBJECTIF 2018	OBJECTIF 2020
44	Rapport entre les dépenses réelles de fonctionnement et le produit des ventes d'eau	Annuelle	%	/	/	/	/	62,17	63,53	-2%	😊	< 80%	/
45	Durée d'extinction de la dette	Annuelle	année	/	/	/	/	0,22	0,24	-8%	/	/	≤ 7 ans
46	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	Annuelle	%	/	/	/	/	1,88	2,06	-9%	😊	≤ 2,5 %	/
47	Trésorerie disponible	Annuelle	k€HT	/	/	/	/	28 586	18 734	53%	😊	> 7 M€HT	/
48	Taux d'autofinancement des investissements	Annuelle	%	/	/	/	/	100	100	0%	😊	60%	80%
49	Taux d'irrecouvrables	Annuelle	%	/	/	/	/	0,22	0,05	331%	😊	< 3%	/
50	Niveau d'épargne nette	Annuelle	k€HT	/	/	/	/	14 012	12 278	14%	/	/	/
51	Évolution des charges de fonctionnement entre l'année N et l'année N-1	Annuelle	k€HT	/	/	/	/	15 539	15 566	-0,2%	😊	1,5% / an	1,5% / an
52	Nombre de rencontres de procédures communes mises en place	Annuelle	U	/	/	/	/	2	2	0%	/	/	/
53	Taux de "dialogue"	Annuelle	U	/	/	/	/	0	0	/	/	/	/
54	Nombre de rencontres d'animations communes décloisonnées (groupe de travail technique, rencontre sportive...)	Annuelle	U	/	/	/	/	2	2	0%	😊	2	/
55	Nombre d'outils partagés	Semestrielle	U	/	5	/	6	6	5	20%	😊	5 en 2017	/

## Commentaires :

Indicateur N°44 : Voir les annexes correspondantes. La méthode de calcul a été revue :

- Initialement, l'indicateur était calculé comme les dépenses réelles de fonctionnement – l'atténuation de produit (redevance agence de l'eau : pollution et réseaux de collecte), soit en 2017 = 73,92% et en 2018 = 70,36%, donc une variation de -5% ;
- Finalement, l'indicateur sera calculé comme les dépenses réelles de fonctionnement – l'atténuation de produit (redevance agence de l'eau : pollution et réseaux de collecte) – le prélèvement sur la ressource, soit en 2017 = 63,53% et en 2018 = 62,17, donc une variation de -2%.

Indicateur N°47 : La méthode de mesure d'atteinte de l'objectif a été reformulée et l'indicateur correspond au solde du compte de trésorerie (ligne 515), soit 18 734 167,22 €HT en 2017 et 28 585 731,39 €HT en 2018. L'objectif minimum devient 7 millions d'euros. Le montant du solde du compte de trésorerie (ligne 515, trésorerie en caisse) inclut les sommes liées à l'assainissement et aux reversements dus à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC).

Indicateur N°48 : Aucun nouvel emprunt n'a été contracté.

Indicateur N°49 : Il s'agit du rapport entre le montant des factures déclarées en non-valeur et le montant total des factures. Après trois ans de facturation, l'agence comptable constatant l'échec des tentatives de recouvrements contentieux, il est normal que le taux d'irrecouvrables augmente.

Indicateur N°50 : Il s'agit du résultat cumulé du budget eau potable.

Indicateur N°51 : L'indicateur a été revu :

- Initialement, il s'agissait de l'évolution de la masse salariale entre l'année N et l'année N-1, avec un objectif de 2% par an,
- Finalement, il s'agit de l'évolution des charges de fonctionnements entre l'année N et l'année N-1, avec un objectif de 1,5% par an.

Indicateur N°52 : En 2018, 2 procédures communes ont été mises en place :

- La « fiche de demande d'études », du service Support Aux Opérations à destination de la DEA, pour la maîtrise d'œuvre in house et la co-maîtrise d'ouvrage, relative à toute étude de faisabilité, d'avant-projet, de projet ou de commande,
- La « fiche de demande de renseignements », de la DEA à destination du service Support Aux Opérations, pour tout travaux de renouvellement, extension, dévoiement ou liés au SDAEP, relative à une enquête branchements, l'état des vannes, l'historique des interventions et désordres, la recherche de fuite, la modélisation et les préconisations travaux ou le tracé du réseau au sol.

Indicateur N°53 : Il serait opportun pour répondre à cet objectif de prévoir une enquête à ce sujet en deux phases : une première auprès des chefs de service et de l'encadrement ; une seconde auprès des collaborateurs de chaque service. Au vu des sujets prioritaires, cette enquête sera menée conjointement avec les services de la DEA, selon un planning à définir.

Indicateur N°54 : En 2018, 2 animations communes décloisonnées ont été organisées :

- Les rencontres sportives de football en salle, tout au long de l'année 2018,
- Les « Rencontres Archives », le 16 octobre 2018, organisées par le service Archives mutualisé entre la Ville de Montpellier et la Métropole, dont les ateliers ont permis de faire émerger de nombreuses propositions afin d'améliorer les pratiques d'archivage.

Indicateur N°55 : En 2018, 6 outils ont été partagés entre la Métropole et la Régie.

En effet :

- Depuis 2015, la Régie utilise la plateforme de publication des marchés publics (plateforme acheteur) mutualisée de la Métropole,
- Depuis 2016, l'ensemble des travaux réalisés sur le territoire communal de Montpellier sont identifiés dans la plateforme « coordin »,
- Depuis 2016, la couche SIG AEP est mutualisée entre les services de la Régie et les services métropolitains, au sein du SIG métropolitain,
- Depuis 2016, la métropole dispose d'un accès direct en lecture à la plateforme de supervision (SCADA) afin de pouvoir surveiller en temps réel le fonctionnement des ouvrages,
- Depuis 2017, la Régie transmet à la métropole toutes les 5 minutes les données brutes des capteurs de niveau de la source du lez et de débit du rejet à la source du Lez,
- En 2018, le réseau LORA (LORA) a été développé par la Métropole et en test au niveau de la télérelève à la Régie.  
Le test continue sur 2019 avec un périmètre de 20 compteurs au premier trimestre et 3 000 compteurs d'ici la fin de l'année.

Pour la suite :

- En 2019, la Gestion Électronique des Documents (GED) est initiée. Les attentes et besoins de la DEA métropole ont été recueillis et seront pris en compte. La mise en production est prévue pour le troisième trimestre 2019.
- En 2019, une interface de requêtes statistiques (ODP et Tableau software) portant sur les principales données de production et de sectorisation, ainsi qu'un jeu de tableaux de bords seront mis à disposition de la métropole.
- La modélisation du réseau sera mise à jour et partagée en deux temps : en 2019 pour la commune de Montpellier et en 2020 pour les autres communes.
- Un projet de gestion patrimoniale des réseaux est en cours de sourcing jusqu'à fin 2019 et démarrera courant 2020. La Régie attend également des retours relatifs au projet similaire lancé par la métropole sur la partie assainissement.

### 3.1.3 DONNEES COMPLEMENTAIRES DES SERVICES

#### 3.1.3.1 État de la trésorerie

	Montant HT année 2018				Montant HT année 2017
	31/03/2018	30/06/2018	30/09/2018	31/12/2018	31/12/2017
Montants engagés	11 259 078,45 €	9 188 972,29 €	10 392 757,39 €	7 658 131,58 €	7 856 800,00 €
Commandes en cours	4 649 264,98 €	4 706 387,08 €	4 811 965,65 €	8 212 133,07 €	3 773 615,87 €
<b>Total en cours</b>	<b>15 908 343,43 €</b>	<b>13 895 359,37 €</b>	<b>15 204 723,04 €</b>	<b>15 870 264,65 €</b>	<b>11 630 415,87 €</b>
Trésorerie en caisse	28 644 280,93 €	21 004 048,58 €	23 487 799,96 €	28 585 731,39 €	18 734 167,22 €
<b>Trésorerie disponible</b>	<b>12 735 937,50 €</b>	<b>7 108 689,21 €</b>	<b>8 283 076,92 €</b>	<b>12 715 466,74 €</b>	<b>7 103 751,35 €</b>

#### Commentaires :

Le montant du solde du compte de trésorerie (ligne 515, trésorerie en caisse) inclut les sommes liées à l'assainissement et aux reversements dus à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC).

### 3.1.3.2 Recettes des ventes d'eau

	Montant HT année 2018					Montant HT année 2017
	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	Total	Total
<b>Recettes ventes d'eaux domestiques + abonnements</b>	7 677 072,12 €	5 778 914,42 €	6 588 779,93 €	6 732 736,17 €	<b>26 777 502,64 €</b>	<b>25 401 032,09 €</b>
<b>Recettes ventes d'eau domestiques</b>	7 191 626,60 €	5 322 761,28 €	6 166 816,13 €	6 294 511,96 €	<b>24 975 715,97 €</b>	<b>23 836 531,85 €</b>
<b>Recettes abonnements</b>	485 445,52 €	456 153,14 €	421 963,80 €	438 224,21 €	<b>1 801 786,67 €</b>	<b>1 564 500,24 €</b>
<b>Recettes ventes d'eaux non domestiques + abonnements</b>						
<b>Recettes ventes d'eau non domestiques</b>						
<b>Recettes abonnements</b>						
<b>Régularisations des ventes d'eau (+/-)</b>	-56 295,45 €	-77 770,98 €	-80 451,37 €	60 901,29 €	<b>-153 616,51 €</b>	<b>-152 908,64 €</b>
<b>Recettes ventes en gros</b>		203 549,18 €		270 234,06 €	<b>473 783,24 €</b>	<b>291 988,66 €</b>
<b>Total recettes de vente d'eau</b>	<b>7 677 072,12 €</b>	<b>5 778 914,42 €</b>	<b>6 588 779,93 €</b>	<b>6 732 736,17 €</b>	<b>26 777 502,64 €</b>	<b>25 401 032,09 €</b>

**Commentaires :** Il s'agit des sommes encaissées en 2018.

### 3.1.3.3 Montant des impayés

	Montant TTC année 2018					Montant HT année 2017
	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	Total	Total
Montant des impayés	/	/	/	/	526 400,07 €	430 005,87 €
Taux (1)	/	/	/	/	1,88%	2,06%

#### **Commentaires :**

Le taux (1) correspond au taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N - 1. Le montant facturé au titre de l'année N - 1 comprend l'ensemble de la facture, y compris les redevances prélèvement et pollution, la taxe voies navigables de France et la TVA liée à ces postes. Sont exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers. Ce taux est donc calculé en 2018 sur les factures 2017.

### 3.1.3.4 Suivi de la sinistralité

Numéro interne	Adresse du sinistre	Sinistre	Date d'apparition	Assureur / Expert	Principales étapes du dossier
18SIN001	Avenue de Castelnau, Montpellier	Problème sur canalisation enterrée ayant entraîné des dommages aux biens	02/12/2017	BPCE Assurances / Polyexpert	18/01/2018 : expertise 29/01/2018 : classement sans suite
18SIN002	Rue Eugène Lisbonne, Montpellier	Dégât des eaux suite à rupture d'une canalisation AEP enterrée	24/11/2017	Allianz IARD / TEXA	02/02/2018 : expertise 13/02/2018 : classement sans suite en raison du défaut d'étanchéité des murs du local
18SIN003	Rue des Mouettes, Montpellier	Dommage façade suite fuite sur réseau AEP	07/06/2017	GMF / Polyexpert	28/02/2018 : expertise 23/03/2018 : classement sans suite Dommages non consécutifs à la fuite
18SIN004	Allée François Fabié, Rue du Grau, Montpellier	Incendie dans les parties communes de la résidence suite à l'intervention d'Enedis et de la Régie	31/01/2018	Allianz / Polyexpert	08/03/2018 : expertise
18SIN005	Rue Foch, Montpellier	Dégât des eaux dans les caves de l'immeuble	12/02/2018	AREAS Assurance / Polyexpert GAN / ELEX	19/03/2018 : expertise particulier sinistré 18/04/2018 : expertise copropriété
18SIN006	Impasse Général Bugeaud, Montpellier	Dégâts des eaux dans l'enceinte de la copropriété	25/08/2017	GAN / Polyexpert	25/04/2018 : expertise 27/04/2018 : classement sans suite Fuite en domaine privé
18SIN007	Rue Sainte-Monique, Montpellier	Divers dommages	06/12/2017	Allianz	09/04/2018 : demande de prise en charge directe des dommages sans expertise préalable. Demande de preuve du lien de causalité entre l'intervention de la Régie et les dommages allégués.
18SIN008	Avenue des Levades, Pérols	Détérioration du mur d'enceinte suite à travaux	06/04/2018	GMF / ELEX	01/06/2018 : expertise 18/06/2018 : classement du dossier suite à la reprise du mur par l'entreprise EHTP
18SIN009	Rue Shirin Ebadi, Montpellier	Chute de branches depuis parcelle Régie	01/03/2018	n/a	13/06/2018 : signature d'une transaction Dossier classé
18SIN010	Place du Pont Trinquat, Le Crès	Dégâts sur des pneumatiques suite à des travaux sur chaussée	05/02/2018	n/a	13/06/2018 : signature d'une transaction Dossier classé
18SIN011	Lotissement le Félibre, Montferrier-sur-Lez	Dommages sur équipements suite à des variations de pression	entre le 20/02/2018 et mai 2018	n/a	29/06/2018 : signature d'une transaction Dossier classé
18SIN012	Plan des Hauts de l'Arnel, Villeneuve-lès-Maguelone	Dommages sur équipements suite à l'ensablement du réseau	avril 2018	Allianz IARD	12/06/2018 : demande d'Allianz de prise en charge des dommages sans expertise préalable. Dossier en cours de traitement par assurance : demande d'expertise
18SIN013	Route de Lavérune, Montpellier	Dommages au portail de la copropriété suite à des travaux de réparation de fuite	février 2018	Groupama / Amarine expert	06/07/2018 : expertise



18SIN014	Montée des Picadous, Montferrier-sur-Lez	Dégât des eaux	11/06/2018	MAPA / Polyexpert	26/07/2018 : classement sans suite. Le dommage concerne un problème sur le réseau d'assainissement. 14/11/2018 : nouvelle mise en cause. Les dommages seraient consécutifs à l'obstruction de regards par des gravats de chantier lors des opérations de travaux menées à l'été 2018 sur la commune de Montferrier sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole.
18SIN015	Place du Nombre d'Or, Montpellier	Dégât des eaux	15/05/2018	Allianz / Polyexpert	14/08/2018 : expertise 10/09/2018 : sinistre classé sans suite. Les dommages ne sont pas consécutifs à la fuite.
18SIN016	Rue Ranchin, Grabels	Surconsommation	25/06/2018	GENERALI / Polyexpert	05/10/2018 : expertise 15/10/2018 : classement sans suite
18SIN017	Rue des Trésoriers de France, Montpellier	Dégât des eaux	28/08/2018	AXA / Polyexpert	03/10/2018 : expertise 31/01/2019 : nouvelle expertise pour pointage des dommages
18SIN018	Chemin du Mas de l'Huile, Montferrier-sur-lez	Dommage sur véhicule suite à travaux de voirie	13/07/2018	MAIF / Expertise du Delta	12/11/2018 : expertise Dossier renvoyé vers la Métropole car dommage consécutif aux travaux menés sur la commune de Montferrier sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole.
18SIN019	Rue de Villefranche, Montpellier	Dégât des eaux	03/09/2018	MATMUT / Pole inspection	23/11/2018 : expertise Clôture du dossier à la reprise des dommages par TTPR
18SIN020	Impasse des Acanthes, Montpellier	Fuite sur compteur	05/02/2018	n/a	06/11/2018 : rédaction transaction 19/11/2018 : transaction signée
18SIN021	Rue Joachim Colbert, Montpellier	Dégât des eaux	25/05/2018	La Médicale / Polyexpert	cause du sinistre = problème sur réseau assainissement dossier classé sans suite
18SIN022	Rue Lamartine, Pérols	Dégât des eaux	11/10/2018	AXA / SARETEC	30/11/2018 : expertise 14/01/2019 : retour MMA => a priori pas de responsabilité de la Régie mais l'expert adverse fait procéder à une recherche de fuite. Le dossier reste donc ouvert dans l'attente de ses conclusions.
18SIN023	Avenue de l'Ecole d'Agriculture, Montpellier	Dégât des eaux	10/11/2018	CIC Assurances / Cabinet Amarine expert	12/12/2018 : expertise 08/01/2018 : classement sans suite
18SIN024	Avenue du Père Soulas, Montpellier	Fissures sur habitation suite à travaux réalisés par EHTP	29/08/2018	AXA	30/11/2018 : courrier de demande prise en charge des réparations adressé à MMA sans expertise préalable. 05/12/2018 : transmission des éléments à assureur. En attente retour analyse assurance.
18SIN025	Avenue de l'Ecole d'Agriculture, Montpellier	Dégât des eaux	01/12/2018	Inter Mutuelles Entreprises / EUREXO	14/01/2018 : expertise 19/01/2019 : classement sans suite

### 3.1.3.5 Suivi des contentieux

Numéro interne	Type de recours	Motif	Juridiction	Suite donnée
18CTX001	Référé expertise	Immeuble menaçant de s'effondrer rue du Faubourg du Courreau suite à des travaux de voirie et sur le réseau d'eau, antérieurs au début d'exploitation de la Régie	TGI	08/02/2018 : ordonnance appel à la cause 21/03/2018 : expertise 06/06/2018 : expertise 12/09/2018 : expertise
18CTX002	Demande annulation avis des sommes à payer	Facturation élevée et surconsommation inexpliquée	TI Montpellier	30/04/2018 : audience Renvoi au 28/05/2018 Renvoi au 22/10/2018 Renvoi au 17/01/2019 Fixation au 31/01/2019
18CTX003	Référé expulsion	Occupation sans titre du site du réservoir de Croix d'argent à Montpellier	TA Montpellier	03/07/2018 : ordonnance d'expulsion sous 48h 10/07/2018 : constat d'huissier Départ des occupants. Dossier clos.
18CTX004	Référé expertise	Infiltrations d'eau dans les soubassements d'un immeuble rue Levat à Montpellier	TA Montpellier	28/09/2018 : dépôt mémoire 10/01/2019 : expertise






### 3.1.4 INDICATEURS RELATIFS AUX RPQS ET SISPEA

N°	Données Indicateur	Unité	VALEUR 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1
VP.182	Encours total de la dette	€	2 818 266,75 €	3 074 415,58 €	-8%
VP.183	Epargne brute annuelle	€	14 012,18 €	12 278 035,39 €	-100%
VP.185	Montant TTC facturé au 31/12/2018 (hors travaux) au titre de l'année 2018	€ TTC	26 168 278,78 €	27 979 119,77 €	-6%

**Commentaires :** Sans objet pour ce rapport.

## 3.2 BATIR UN SERVICE PUBLIC FONDE SUR UN MODELE D'ENTREPRISE ETHIQUE

### 3.2.1 ACTIONS

N°	Actions	Échéance / Mise en œuvre	Date de réalisation	Résultat
37	Mise en place d'un dialogue social	/	Janvier 2016	
38	Mise en place d'une GPEC	/	2017	
39	Mise en place d'outils collaboratifs de communication interne	Journal interne + Plateforme RH	Septembre 2016	
41	Mise en œuvre de dispositifs en faveur de l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations	/	/	
42	Mise en place d'un plan de formation sur les pratiques professionnelles et la lutte contre les accidents	/	Janvier 2016	

#### Commentaires :

Action N°38 : Action réalisée en 2017.

Action N°42 : Un premier plan de formation a été effectué en 2016. Il était majoritairement axé sur la remise à niveau des collaborateurs de la Régie (recyclage ou formation initiale) sur le thème de la sécurité au travail. Depuis, ce plan est reconduit annuellement et conforté notamment pour tenir compte de la réglementation :

- En 2016, avec les habilitations électriques, les produits chimiques, le chlore, le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) et le sauveteur secouriste du travail (SST),
- En 2017, avec les espaces confinés (pré-CATEC et CATEC), les travaux à proximité des réseaux (AIPR), la formation des membres du CHSCT,
- En 2018, avec les risques routiers et l'éco-conduite (théorie), les travaux en hauteur (port du harnais), la sécurité incendie (utilisation des extincteurs), les gestes et postures, l'utilisation de l'Appareil Respiratoire Isolant (ARI),
- En 2019, avec les risques routiers et l'éco-conduite (pratique), la sécurité industrielle, la signalisation temporaire et le balisage, la formation des membres du CSE.

### 3.2.2 INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS

N°	Données Indicateur	Fréquence minimum	Unité	1er semestre	2ème semestre	ANNUEL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1	RÉSULTAT	OBJECTIF 2018	OBJECTIF 2020
56	Taux de réalisation de l'obligation d'emploi en faveur des travailleurs handicapés	Annuelle	%	/	/	6,6	7,2	-8%		= année 2014	6%
57	Taux d'absentéisme compressible du personnel	Annuelle	%	/	/	5,1	4,5	15%		< 5%	/
59	Taux de gravité des accidents du travail	Annuelle	/	/	/	0,1	0	/		< 1	/
60	Taux de fréquence des accidents du travail affectant le personnel	Annuelle	/	/	/	20,7	0	/		< 20	/
61	Lancer une campagne interne d'information	Semestrielle	U	2	3	5	4	25%		1	/
62	Montant consacré à la formation, exprimé en % de la masse salariale	Annuelle	%	/	/	3,3	3,0	11%		3%	/
63	Pourcentage d'agents ayant suivi une formation au cours des deux dernières années	Annuelle	%	/	/	87	66	32%	/	/	80%

#### Commentaires :

Indicateur N°57 : La pyramide des âges du personnel ci-après explique en partie le résultat de cet indicateur et ne joue pas en sa faveur. De plus, une bonne part de l'absentéisme est liée à des absences de longue durée.

Indicateurs N°59 et N°60 : En 2018, trois accidents du travail et trois arrêts de travail ont été enregistrés. Ils sont de faible gravité mais ont attiré l'attention de la Régie qui demeure vigilante. Pour chacun, la procédure d'analyse de l'accident du travail a été déployée. Son mode opératoire a été validé par le CHSCT et avec le responsable QSE.

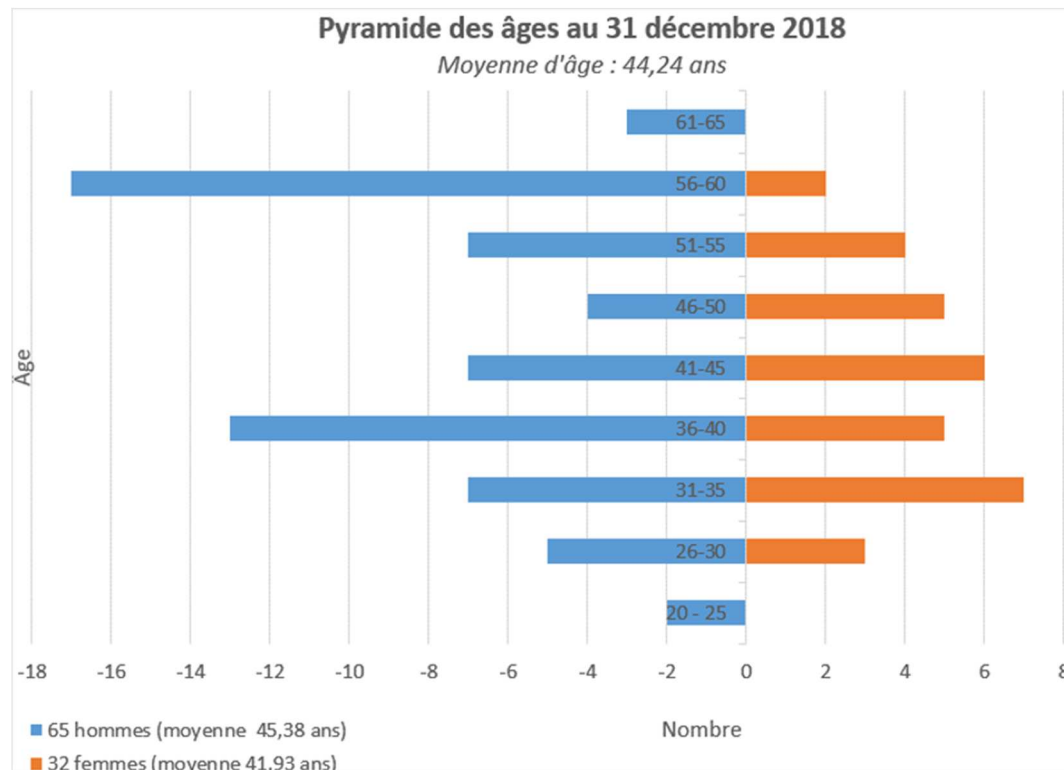
Indicateur N°62 : Le plan de formation a été formalisé en 2016 pour atteindre l'objectif en 2017. Il a été renouvelé avec succès en 2018.

#### Indicateur N°63 :

En 2017, 78 personnes formées pour un effectif de 88 personnes : 89%

En 2018, 83 personnes formées pour un effectif de 97 personnes : 86%

Soit sur les deux dernières années, 161 personnes formées sur un effectif de 185 personnes : 87%







### 3.3 S'INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE ECO RESPONSABLE

#### 3.3.1 ACTIONS

N°	Actions	Échéance / Mise en œuvre	Date de réalisation	Résultat
44	Augmentation de la consommation d'énergie d'origine renouvelable	Réalisé	Janvier 2016	😊
45	Mener une politique d'achat durable	/	/	😊
47	Mise en place d'actions favorisant l'engagement environnemental des salariés	/	/	/

**Commentaires :** Sans objet pour ce rapport.

### 3.3.2 INDICATEURS DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS

N°	Données Indicateur	Fréquence minimum	Unité	ANNUEL 2018	VALEUR 2017	VARIATION N / N-1	RÉSULTAT	OBJECTIF 2018	OBJECTIF 2020
64	Efficacité énergétique : consommation électrique sur l'ensemble des installations (kWh par m3 d'eau potable produit)	Annuelle	kWh	0,10	0,12	-19%		= année2010	-20%
65	Développer l'électromobilité	Annuelle	%	1,8	NC	/		5%	10%
67	Consommation d'énergies renouvelables	Annuelle	%	25	25	0%		= année 2010	20%
68	Renouveler (acheter) un parc informatique éco-labélisé	Annuelle	%	100	100	0%	/	/	100%
69	Émission de gaz à effet de serre du système d'alimentation en eau (en tonne de CO2 par m3 d'eau potable produit)	Annuelle	t CO2 / m3 produit	NC	NC	/	/	= année 2010	-20%
70	Mettre en place un Plan de Déplacement Entreprise	/	/	Oui	Oui	/		fin 2017	/
71	Mettre en place un plan de formation du personnel à l'éco-conduite	Annuelle	%	28	0	/	/	/	100%
72	Mettre en place un plan de formation aux pratiques économes	Annuelle	%	28	0	/	/	/	100%

## **Commentaires :**

Indicateur N°64 : Afin de permettre la comparaison avec l'année 2010, il est nécessaire de connaître la valeur 2010. Cette donnée sera à fournir par la DEA au plus tôt. A noter cependant, l'amélioration de la consommation électrique entre 2017 et 2018.

Indicateur N°65 : La première voiture électrique de la Régie a été reçue au cours du premier trimestre 2018 (achat groupé avec Hérault Energie). Elle est en test sur 2018 pour arriver à l'objectif de 10% en 2020.

Indicateur N°67 : Les contrats souscrits via le marché de fourniture d'électricité auprès d'Hérault Energies garantissent l'utilisation de 25 % d'énergies renouvelables pour l'énergie consommée sur les installations de la Régie.

Indicateur N°68 : Ce paramètre a été pris en compte dans le marché de matériel informatique sorti en 2017. De même, ce marché relancé au premier trimestre 2019 demande exclusivement du matériel éco-labélisé.

Indicateur N°69 : D'après l'avenant à la convention d'objectif, « l'indicateur est conservé mais la méthode de mesure d'atteinte de l'objectif reformulée pour l'adapter au contexte ou pour la rendre opérante ». La DEA devra nous transmettre la nouvelle méthode de mesure proposée ainsi que les données 2010 pour comparer les résultats et viser l'objectif.

Indicateur N°71 et N°72 : Des actions sur ces deux sujets ont été menées en 2018 (nouveau plan de formation) pour atteindre progressivement l'objectif en 2020, notamment sur la conduite de véhicules.

# **ANNEXES**

## **ANNEXES 1 – DONNEES FINANCIERES**

**ANNEXE 1.1 – NOTE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF EAU POTABLE 2018**

**ANNEXE 1.2 – COMPTE ADMINISTRATIF EAU POTABLE 2018**

**ANNEXE 1.3 – NOTE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF EAU BRUTE 2018**

**ANNEXE 1.4 – COMPTE ADMINISTRATIF EAU BRUTE 2018**

**ANNEXE 1.5 – TARIFS EN VIGUEUR EAU BRUTE**

Pas de modifications par rapport aux tarifs 2017

**ANNEXE 1.6 – TARIFS EN VIGUEUR EAU POTABLE**

Pas de modifications par rapport aux tarifs 2017

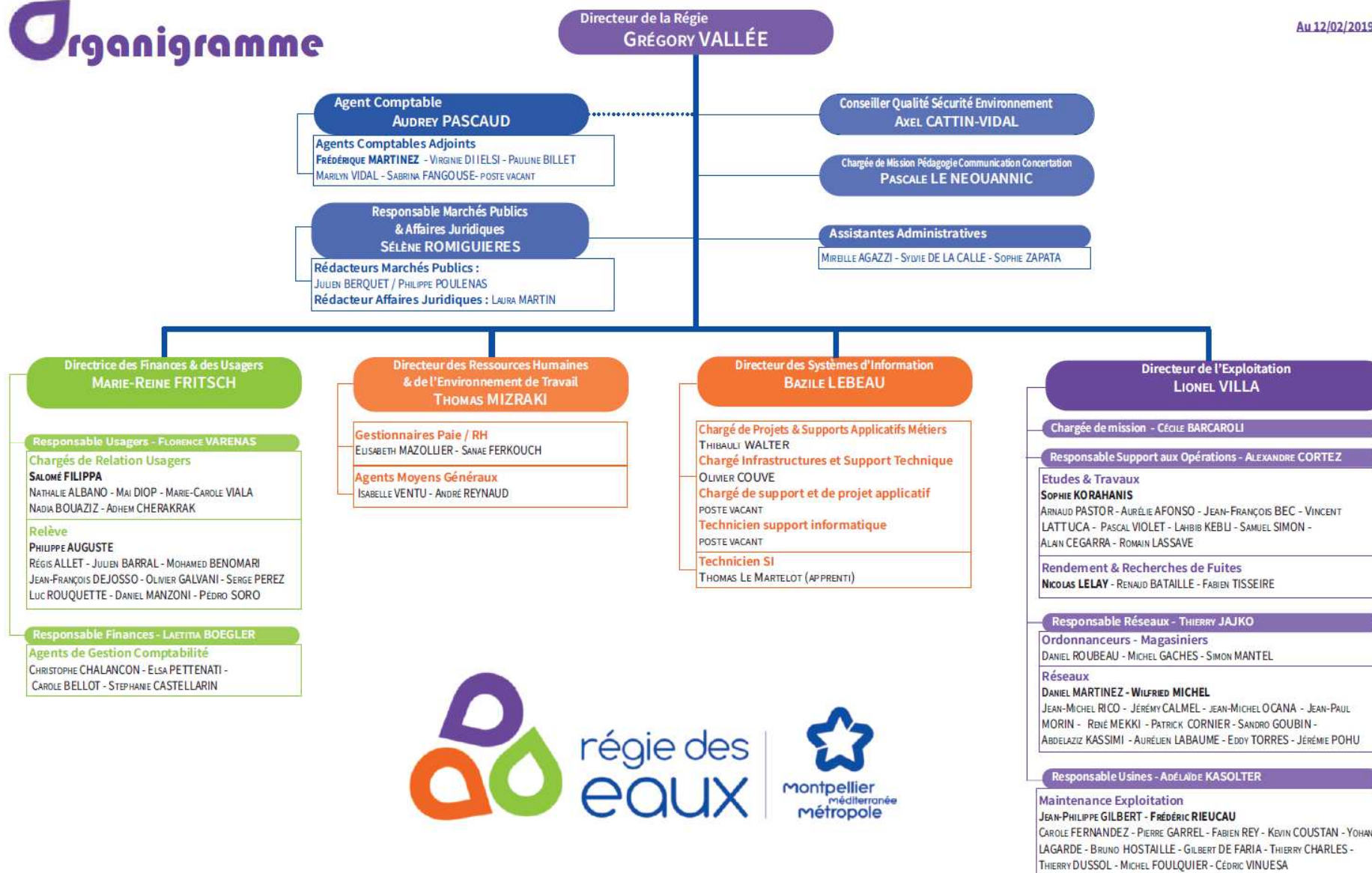


# ANNEXES 2 – DONNEES SOCIALES

## ANNEXE 2.1 – ORGANIGRAMME



Au 12/02/2019



## **ANNEXE 2.2 – MODIFICATIONS EVENTUELLES DE L'ORGANISATION**

En 2018, des modifications ont été apportées à l'organisation de la Régie des eaux afin de :

- Ajuster le dimensionnement des services pour faire face aux enjeux présents,
- Améliorer l'efficacité opérationnelle,
- Anticiper les évolutions futures.

Ainsi, l'année 2018 a été marquée par les événements suivants :

### **Direction Exploitation**

Réorganisation du Service Support Aux Opérations :

- Intégration d'un agent Fontainier dans le service,
- Rattachement des travaux programmables (branchements neufs) au service,
- Transformation du poste « Approvisionneur » en « Coordinateur travaux interservices »,
- Transfert du poste de « Magasinier » vers le Service Réseaux,
- Transfert de la cellule « Ordonnancement » vers le Service Réseaux,
- Positionnement d'un adjoint au chef de Service.

Réorganisation du Service Réseaux :

- Transfert d'un agent Fontainier vers le service Support aux Opérations,
- Rattachement des travaux programmables (branchements neufs) au service Support aux Opérations,
- Intégration du poste de « Magasinier » dans les équipes terrain du Service Réseaux,
- Intégration de la cellule « Ordonnancement » dans le Service avec gestion du magasin.

Renforcement de la Direction Exploitation par la création d'un poste de chargé de mission (cadre).

### **Direction des Finances et des Usagers – Service Usagers**

Renforcement du Service Usagers par la création de deux postes d'agent clientèle et back office (employé / technicien).

### **Direction des Systèmes d'Information**

Renforcement de la Direction des Systèmes d'Information par la création :

- D'un poste de Technicien support et réseau (technicien),
- D'un poste de chef de projet étude et développement des SI (technicien / agent de maîtrise).

## ANNEXE 2.3 – EFFECTIF PAR ETP ET QUALIFICATION

Les tableaux ci-dessous présentent les effectifs au 31/12/2018 :

	Répartition
Cadres	16
Agents de maîtrise	13
Techniciens	28
Employés et ouvriers	40
Apprenti	1

	ETP
Cadres	16,0
Agents de maîtrise	12,8
Techniciens	27,8
Employés et ouvriers	39,6
Apprenti	1,0